

STRATÉGIE COMMUNE
D'INTERVENTION
POUR MONTRÉAL
2008-2013

Le
français,
notre
affaire

à tous

FAITS SAILLANTS

Février 2015

Le bilan final de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013 – Faits saillants est l'œuvre collective de l'ensemble des partenaires de cette Stratégie et a été réalisé sous la coordination du Secrétariat à la politique linguistique.

Le bilan final de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013 – Faits saillants peut être consulté dans le site WWW.SPL.GOUV.QC.CA

Rédaction épiciène :

Ce bilan a été rédigé en recourant à des termes et à des expressions neutres qui se rapportent à la fois aux genres féminin et masculin. Lorsque cela se révèle nécessaire, le féminin accompagne le masculin pour assurer une rédaction inclusive.

Dépôt légal – 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-72372-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec – 2015
Tous droits réservés pour tous pays

SOMMAIRE DES FAITS SAILLANTS DU BILAN DE LA STRATÉGIE COMMUNE D'INTERVENTION POUR MONTRÉAL 2008-2013

1. Mise en place d'une formule d'accompagnement des petites entreprises dans une démarche de francisation volontaire.
2. Au 31 octobre 2013, 444 entreprises ont obtenu une attestation de conformité à la Charte de la langue française et 541 autres avaient amorcé un processus de francisation volontaire, soit 13,9 % des 7103 entreprises visitées entre octobre 2011 et octobre 2013.
3. 12 852 inscriptions aux nouveaux cours de français offerts par Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail.
4. Augmentation de la fréquentation aux cours de français déjà offerts par le secteur public et ses partenaires :
 - plus de 500 participants chaque année aux cours de français en milieu de travail du MIDI et une augmentation annuelle constante des inscriptions aux cours de français en ligne que le MIDI offre (5 537 inscriptions en 2012-2013);
 - 11 311 travailleurs inscrits aux cours de français soutenus par E-Q et la CPMT depuis 2009-2010;
 - 582 460 recours à la banque d'exercices en ligne (MIDI);
 - 24 291 inscriptions aux cours de français en ligne pour les immigrants à l'étranger et au Québec;
 - 13 840 participants aux programmes de soutien à la formation d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail, soit en moyenne 412 participants par mois en 2013-2014 contre 220 en 2008-2009;
 - 5 621 participants au Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).
5. Mise en place de deux services additionnels, par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, pour assurer une offre de service en francisation souple et diversifiée à l'intention des individus et des petites entreprises :
 - 1 323 remboursements de cours de français suivis à l'étranger;
 - 2 014 inscriptions aux nouveaux cours de français spécialisés dans les domaines de la santé, du génie et de l'administration;
6. Mise en place du guichet unique d'information Carrefour francisation pour renseigner les entreprises et les individus sur les divers outils et mesures d'aide financière à leur disposition. Depuis sa création en décembre 2010 jusqu'au 31 octobre 2013, 55 046 visites.
7. Activités réalisées et outils développés par les divers partenaires pour promouvoir l'utilisation du français :
 - activités de sensibilisation et d'éducation des centrales syndicales (FTQ, CSN et CSD);
 - outil commun et uniforme d'évaluation des compétences en français;
 - site Internet languedutravail.com;
 - projet de l'Université Concordia, à l'intention des étudiants universitaires non francophones;
 - campagne de promotion de l'Impératif français;
 - guides terminologiques (lexiques spécialisés).

Table des matières

1.	INTRODUCTION	5
2.	LES FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE COMMUNE	5
3.	LES PARTENAIRES DE LA STRATÉGIE COMMUNE	6
4.	LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE COMMUNE	7
5.	LE BILAN DE LA STRATÉGIE COMMUNE.....	8
	UN CONTEXTE PARTICULIER	8
	LES FAITS SAILLANTS	8
	LE BILAN D'ENSEMBLE.....	11
6.	UN AVENIR POUR LA STRATÉGIE COMMUNE	15
	ANNEXES.....	16
	LES MESURES DE LA STRATÉGIE COMMUNE.....	17
	LA MISE À JOUR DES MESURES DE LA STRATÉGIE COMMUNE.....	20
	OBJECTIF 1 : MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET DES TRAVAILLEURS PAR UNE OFFRE SOUPLE ET DIVERSIFIÉE DES MOYENS DE FRANCISATION	21
	OBJECTIF 2 : .. RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES QUI SOUHAITENT MIEUX S'INTÉGRER AU MARCHÉ DU TRAVAIL	35
	OBJECTIF 4 : FAIRE UNE PROMOTION DU FRANÇAIS AXÉE SUR LA FIERTÉ	41
	OBJECTIF 5 : FACILITER L'ACCÈS À L'OFFRE GOUVERNEMENTALE EN FRANCISATION PAR UN GUICHET UNIQUE	42

1. INTRODUCTION

Le bilan de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013, produit en juin 2013 présentait de façon détaillée les résultats constatés au 31 mars 2013 relativement aux mesures ayant constitué la Stratégie commune. Quant au présent rapport, il fait état, d'une part, des faits saillants à retenir de la réalisation de la Stratégie commune et présente, d'autre part, les résultats à jour obtenus à la date officielle du terme de celle-ci, à savoir le 31 octobre 2013.

Après un bref rappel des fondements de la Stratégie commune, du contexte particulier de la région de Montréal en ce qui a trait à l'usage du français, des objectifs retenus pour la Stratégie commune et des principaux partenaires qui y ont été associés, le rapport propose un bilan d'ensemble indiquant au regard de chacun des objectifs, les faits saillants des activités qu'ont réalisées les divers partenaires.

En annexe du rapport, les données à jour sur les résultats des diverses mesures de la Stratégie commune sont présentées dans une série de tableaux de même facture visuelle que ceux qui figurent dans le rapport publié en juin 2013. Dans certains cas, les tableaux s'accompagnent d'un histogramme mettant en relief des données plus significatives. Il est à noter que seuls les résultats quantitatifs des mesures qui étaient toujours en cours dans la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 octobre 2013 ont fait l'objet d'une mise à jour. Il faut donc se reporter au bilan produit en juin 2013 pour voir les résultats des autres mesures qui avaient été réalisées en date du 31 mars 2013.

La séquence de présentation des résultats mis à jour des diverses mesures s'établit comme suit : pour chacun des objectifs de la Stratégie commune 2008-2013, nous avons regroupé les mesures s'y rapportant en fonction du partenaire qui en était responsable.

2. LES FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE COMMUNE

Un portrait actualisé de la situation linguistique des entreprises de 11 à 49 employés, publié en août 2008 par l'Office québécois de la langue française (OQLF), révèle que dans les petites entreprises l'utilisation du français est davantage jumelée à celle de l'anglais dans la région de Montréal qu'ailleurs au Québec. Qui plus est, un sondage réalisé par Léger Marketing en septembre 2008 fait ressortir des lacunes en ce qui concerne l'accueil en français dans les commerces, particulièrement les boutiques, les restaurants et les magasins d'alimentation de Montréal de même que dans les entreprises de service de l'ouest de l'île de Montréal.

Rappelons que depuis son adoption en 1977, la Charte de la langue française s'applique au Québec à l'ensemble des entreprises et des commerces pour ce qui est de la langue d'affichage et du commerce. Cependant, les entreprises de moins de cinquante employés n'ont pas l'obligation d'obtenir un certificat de francisation attestant notamment que le français est aussi la langue normale du travail dans leurs établissements. Or, c'est justement dans ces petites entreprises et petits commerces que l'usage du français est perçu comme étant généralement plus déficient, particulièrement comme langue d'accueil et langue d'affichage, mais aussi comme langue du travail. En vue d'améliorer la place du français dans la grande région de Montréal, il allait donc de soi de s'intéresser plus précisément aux entreprises de moins de cinquante employés, d'autant plus que bon nombre de ces entreprises ont été mises sur pied et sont exploitées par des personnes immigrantes non francophones.

Le 10 octobre 2008, à l'issue du Rendez-vous des gens d'affaires et des partenaires socioéconomiques, le gouvernement du Québec et un comité de gens d'affaires et de partenaires, présidé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), ont signé une entente intitulée *Le français, notre affaire à tous – Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013*, un projet unique, porté par un

ensemble de partenaires engagés. Le but premier de la Stratégie commune était de renforcer la place du français dans les commerces et les milieux de travail montréalais.

3. LES PARTENAIRES DE LA STRATÉGIE COMMUNE

La CCMM, du fait de sa mission, se préoccupe de la croissance économique de la région de Montréal, croissance qui va de pair avec le développement d'une main-d'œuvre performante et qualifiée. Ainsi, la CCMM considère l'usage du français comme un atout vital pour la métropole et l'économie. Il contribue directement au succès des entreprises, et leur permet d'accéder à un plus grand bassin de main-d'œuvre, d'élargir leur clientèle, d'améliorer leur productivité et d'offrir un meilleur service.

Convaincue de l'importance de la langue française comme assise de la société québécoise, la CCMM reconnaît pleinement la nécessité d'en assurer la pérennité dans un environnement nord-américain très majoritairement anglophone et dans un contexte de mondialisation accélérée. Dans cette optique, il est naturel que des mesures concrètes soient prises en vue de promouvoir et de renforcer le caractère français de Montréal et de veiller à la santé du français dans les entreprises montréalaises.

Jusqu'en 2008, l'OQLF a plus généralement déployé ses efforts et ses ressources dans les entreprises de plus de cinquante employés, lesquelles ont l'obligation d'obtenir un certificat de francisation. Dans le cas des entreprises et des commerces de plus petite taille, les interventions de l'OQLF consistaient surtout à donner suite à des plaintes de citoyens, généralement liées à la langue d'affichage ou à la langue d'accueil. Dans le cadre de la Stratégie commune, l'OQLF a développé une offre de service mieux adaptés aux entreprises de cinquante employés et moins désirant généraliser l'usage du français à l'ensemble de leurs activités.

Par ailleurs, il est bon de rappeler qu'au Québec d'autres ministères et organismes gouvernementaux soutiennent, comme par le passé, la francisation des personnes, particulièrement des personnes immigrantes. C'est bien évidemment le cas du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), qui développe depuis nombre d'années une panoplie de programmes et d'outils visant à soutenir l'apprentissage du français par les immigrants non francophones pour faciliter leur intégration au marché du travail et, de façon plus générale, dans la société québécoise.

De son côté, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), en plus de franciser les enfants issus de l'immigration dans ses écoles primaires et secondaires conformément à sa mission, a mis au point une offre de cours de français langue seconde pour les adultes non francophones. Ces cours se donnent dans ses divers réseaux, particulièrement dans les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle. Par ailleurs, les réseaux collégial et universitaire québécois offrent aussi des cours de français langue seconde à divers types de clientèles, notamment aux personnes désireuses d'améliorer leur maîtrise de la langue française dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Pour sa part, en vue de soutenir le développement des compétences des personnes immigrantes en emploi, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), principalement par l'intermédiaire d'Emploi-Québec (E-Q) et en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), a lui aussi mis en œuvre un ensemble de mesures financières visant à soutenir la francisation des milieux de travail.

Enfin, trois grandes centrales syndicales québécoises, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats démocratiques (CSD), ont fait de l'usage du français dans les milieux de travail un cheval de bataille important. À cet égard, elles se sont plus particulièrement appliquées à soutenir et à outiller les comités de francisation présents dans les entreprises de cinquante employés et plus.

Il est important de préciser qu'avant la mise en œuvre de la Stratégie commune, tous ces ministères et organismes travaillaient chacun dans sa sphère d'intervention. Qui plus est, la multiplicité des programmes et des mesures rendait très difficile pour les citoyens et les entreprises le repérage de l'outil susceptible de répondre à leurs besoins en matière de francisation.

Les principaux partenaires engagés dans la réalisation des mesures de la Stratégie commune étaient :

- la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM);
- une quinzaine d'autres associations de gens d'affaires et d'organisations sectorielles actives dans la grande région de Montréal;
- trois grandes centrales syndicales;
- les trois commissions scolaires francophones de l'île de Montréal;
- cinq institutions universitaires présentes sur le territoire montréalais, dont deux institutions anglophones;
- la Commission des partenaires du marché du travail;
- les directions régionales Emploi-Québec Île de Montréal, Montérégie et Laval;
- une douzaine d'autres ministères et organismes gouvernementaux engagés dans des activités de francisation ou encore dans l'application de la Charte de la langue française.

4. LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE COMMUNE

C'est dans ce contexte qu'a été mise en place la Stratégie commune. Regroupant des partenaires tant des milieux d'affaires, syndicaux, associatifs, institutionnels que gouvernementaux, elle s'est donné pour cible d'améliorer la concertation des divers acteurs en matière de francisation des entreprises et des commerces et de faciliter l'accès aux programmes et aux outils susceptibles d'aider les commerces et les entreprises, particulièrement celles de moins de cinquante employés, à se franciser.

Rappelons les objectifs qu'ont retenus les partenaires de la Stratégie commune :

1. Mieux répondre aux besoins des entreprises et des travailleurs par une offre souple et diversifiée;
2. Renforcer l'accompagnement des personnes qui souhaitent mieux s'intégrer au marché du travail;
3. Célébrer la contribution des leaders en matière de francisation dans les petites entreprises;
4. Faire une promotion du français axée sur la fierté;
5. Faciliter l'accès à l'offre gouvernementale en francisation par un guichet unique;
6. Prévoir un mécanisme de suivi efficace.

Au terme de la Stratégie commune, **le 31 octobre 2013**, les partenaires ont pu constater que la quarantaine de mesures mises de l'avant avaient porté des fruits et que des progrès avaient été réalisés en matière de francisation des petites entreprises et des petits commerces dans la grande région de Montréal. Le bilan qui suit en présente les faits saillants.

5. LE BILAN DE LA STRATÉGIE COMMUNE

Au lancement de la Stratégie commune en octobre 2008, les partenaires pouvaient compter sur une diversité de moyens efficaces pour soutenir la francisation des personnes, particulièrement des personnes immigrantes qui souhaitaient intégrer le marché du travail. Le MIDI proposait déjà plusieurs formules de cours de français en entreprise, en classe et en ligne. De plus, le MELS offrait lui aussi des cours de français langue seconde dans les établissements de ses divers réseaux d'enseignement.

De son côté E-Q, en collaboration avec la CPMT, mettait de l'avant un programme de soutien à la formation des travailleurs en emploi. Par ailleurs, une partie des autres mesures d'E-Q visait à soutenir les entreprises désireuses de mieux former leurs employés alors qu'une autre s'adressait surtout aux individus. Ce soutien prenait la forme soit d'allocations de remplacement du revenu durant la période de formation, soit d'achat de formations auprès de divers établissements d'enseignement, d'où leur gratuité.

UN CONTEXTE PARTICULIER

Le contexte entourant la mise en place de la Stratégie commune à l'égard de l'utilisation des programmes et des mesures disponibles se résume comme suit :

- le peu de valeur accordé à la francisation dans certains milieux, la Charte de la langue française étant perçue comme une entrave à la liberté d'entreprise et de commerce plutôt qu'un atout susceptible de favoriser le développement et le succès des entreprises;
- la méconnaissance et le peu d'intérêt à l'égard de la francisation des entreprises de moins de cinquante employés qui ne sont pas obligées d'obtenir un certificat de francisation et leur réticence à demander l'aide du personnel de l'administration publique en cette matière;
- la difficulté à accéder facilement à de l'information complète sur la diversité des programmes et mesures disponibles;
- la volonté de l'administration publique de maximiser ses services de francisation et de mieux les adapter aux besoins et contraintes des entreprises et des travailleurs, en portant une attention particulière aux entreprises de petite taille et à leurs réalités.

LES FAITS SAILLANTS

Au terme de la Stratégie commune 2008-2013, les efforts qu'ont déployés les différents partenaires ont généré les résultats suivants au regard des six objectifs retenus.

1. Mieux répondre aux besoins des entreprises et des travailleurs par une offre souple et diversifiée

- L'instauration par l'OQLF, en collaboration avec le SPL, d'un processus de francisation volontaire menant à l'obtention d'une attestation de conformité à la Charte de la langue française, adapté à la réalité des entreprises de petite taille; depuis la mise en œuvre de ce processus en 2011, 444 petites entreprises ont obtenu cette attestation et au terme de la Stratégie commune le 31 octobre 2013, 541 autres petites entreprises s'étaient engagées dans le processus, la grande majorité avec le soutien d'un agent de francisation;
- La mise sur pied, soutenue par l'OQLF et encadrée par la CCMM, d'une équipe d'agents de francisation chargés, d'une part, de faire du démarchage auprès des petites entreprises

et des petits commerces pour les informer sur leurs droits et devoirs en matière d'usage du français et, d'autre part, de les accompagner dans une démarche de francisation volontaire menant à l'obtention d'une attestation de conformité à certaines dispositions de la Charte de la langue française;

- La modulation et l'adaptation de l'offre de services en francisation des partenaires gouvernementaux en fonction des besoins et des contraintes des personnes et des petites entreprises notamment :
 - ✓ le déploiement par le MIDI de ses services d'apprentissage du français en ligne et la mise en œuvre de cours spécialisés et d'autres, de niveau avancé, dorénavant offerts suivant cette formule,
 - ✓ la conception par le MIDI de cours de français spécialisés (en classe, en ligne) destinés aux personnes désireuses d'intégrer des ordres professionnels dans les domaines de la santé, de l'ingénierie, de l'administration, du droit et des affaires,
 - ✓ le développement par le MIDI et E-Q, en collaboration avec l'équipe d'agents de francisation, de formules souples d'apprentissage à proximité des entreprises pour permettre la formation en français des travailleurs tout en tenant compte des contraintes de leurs employeurs;
- La mise en place par l'OQLF du Programme de soutien à la francisation des PME par les technologies de l'information et des communications (TIC) ouvert aussi aux entreprises de moins de cinquante employés;
- Avec l'aide financière de l'OQLF, le développement par divers milieux d'affaires, syndicaux et associatifs d'outils destinés à aider leurs membres à atteindre plus facilement leurs objectifs de francisation (comme le portail www.languedutravail.com lancé par le milieu syndical en vue de soutenir les comités de francisation des entreprises de plusieurs secteurs d'activité).

2. Renforcer l'accompagnement des personnes qui souhaitent mieux s'intégrer au marché du travail

- Le déploiement dans la grande région de Montréal des interventions d'E-Q relatives à la Stratégie commune, les directions régionales de Laval et de la Montérégie étant dorénavant associées à la direction régionale de Montréal pour une plus grande cohérence d'action;
- Le développement par E-Q en collaboration avec la CPMT, d'un programme d'aide financière pour des projets de francisation destinés à répondre aux besoins grandissants des entreprises de la grande région de Montréal à cet égard;
- La collaboration d'E-Q avec l'équipe d'agents de francisation pour l'organisation des cours de français langue seconde destinés aux employés des petites entreprises;
- Le développement d'un outil commun d'évaluation des compétences en français dorénavant utilisé par le MIDI et le MELS pour faciliter la reconnaissance des acquis dans l'un ou l'autre des réseaux de formation;
- La mise sur pied par le MIDI de cours de français avancé pour les personnes désireuses de mieux progresser sur le marché du travail;
- La poursuite, par le MIDI, du développement de ses partenariats à l'étranger pour permettre aux candidats à l'immigration, détenteurs d'un certificat de sélection (CSQ) de

suivre des cours français avant même leur arrivée au Québec puis d'être remboursés du coût de la formation suivie auprès des partenaires, principalement des Alliances françaises, une fois qu'ils ont immigré.

3. Célébrer la contribution des leaders en matière de francisation dans les petites entreprises

- L'établissement par l'OQLF de nouveaux *Mérites du français* destinés aux petites entreprises pour récompenser l'excellence dans l'usage du français au travail et dans le commerce d'une part et l'usage du français dans les technologies de l'information d'autre part.

4. Faire une promotion du français axée sur la fierté

- La mise en place par l'OQLF du Programme de soutien aux associations et organismes pour la promotion de la francisation dans les entreprises et le maintien du Programme de soutien à la francisation pour les centrales syndicales, visant à soutenir l'engagement des milieux d'affaires, syndicaux et associatifs partenaires de la Stratégie commune dans la promotion de l'usage du français;
- Le développement par le SPL, en collaboration avec l'OQLF, d'un partenariat avec des institutions universitaires montréalaises pour les aider à mettre en place elles-mêmes des activités de sensibilisation de promotion et d'apprentissage du français destinées à leurs étudiants non francophones;
- L'attribution par l'OQLF d'attestations de conformité à certaines dispositions de la Charte de la langue française aux petites entreprises ayant réussi un processus de francisation volontaire;
- La diffusion par la CCMM dans son portail www.carrefourfrancisation.com de témoignages d'entrepreneurs ayant réussi la francisation volontaire de leurs entreprises et d'outils promotionnels pour la francisation.

5. Faciliter l'accès à l'offre gouvernementale en francisation par un guichet unique

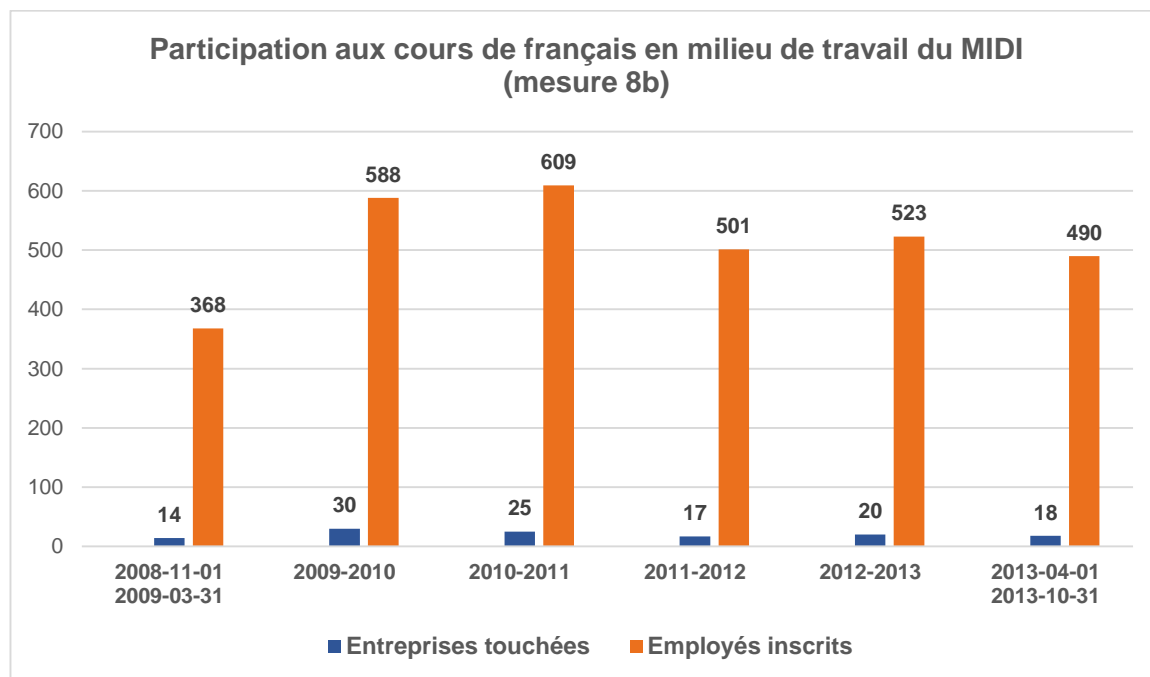
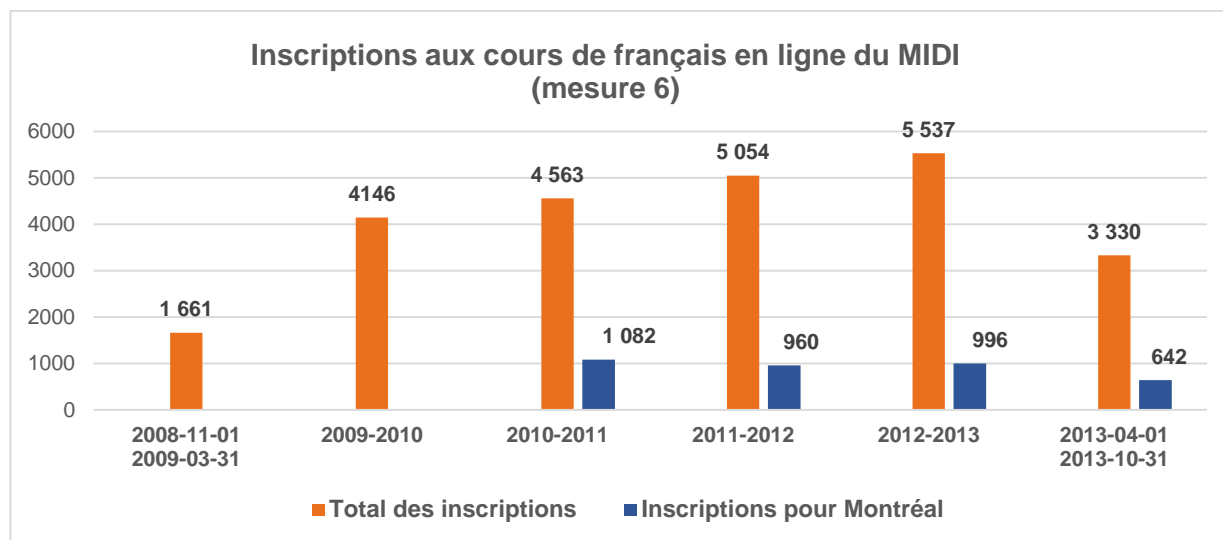
- La mise sur pied par la CCMM en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux et avec l'aide financière de l'OQLF du portail www.carrefourfrancisation.com, destiné aux entreprises. Ce portail regroupe l'information relative à l'offre gouvernementale en francisation et propose des outils pratiques permettant d'établir le diagnostic de la situation linguistique de l'entreprise et de déterminer ses besoins en matière de francisation.

6. Prévoir un mécanisme de suivi efficace

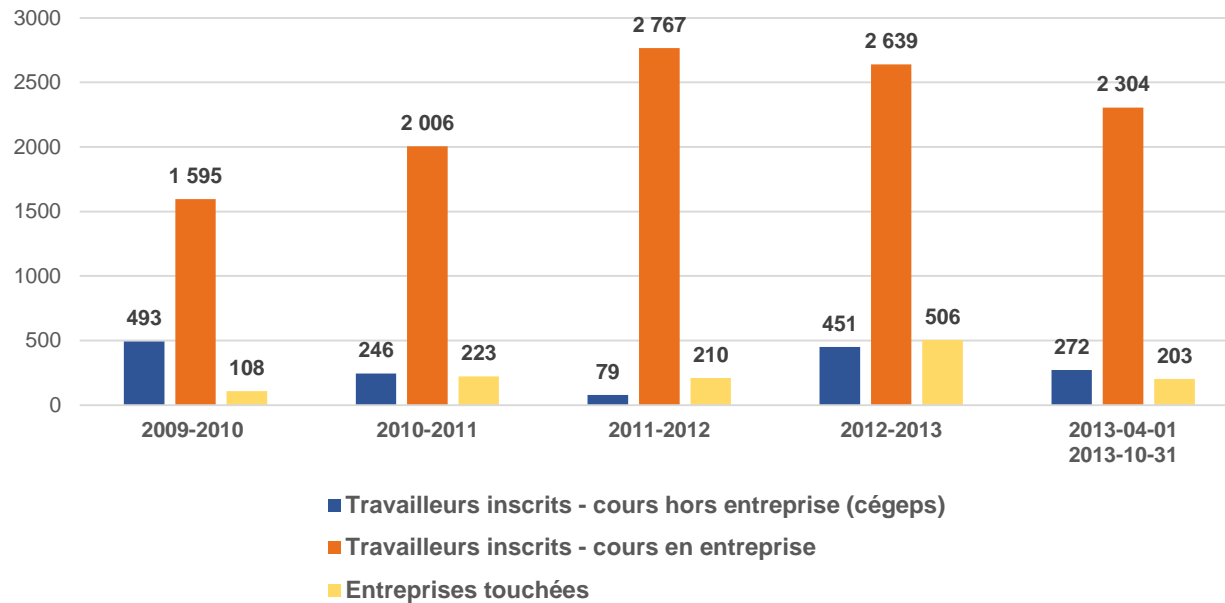
- La mise en place par le MIDI d'un comité assurant la concertation et la cohérence des interventions des divers partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de francisation;
- La mise en place par le SPL d'un comité directeur des orientations et d'un comité de suivi des activités réunissant des représentants des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux en vue de constituer une structure allégée de gestion de la Stratégie commune.

LE BILAN D'ENSEMBLE

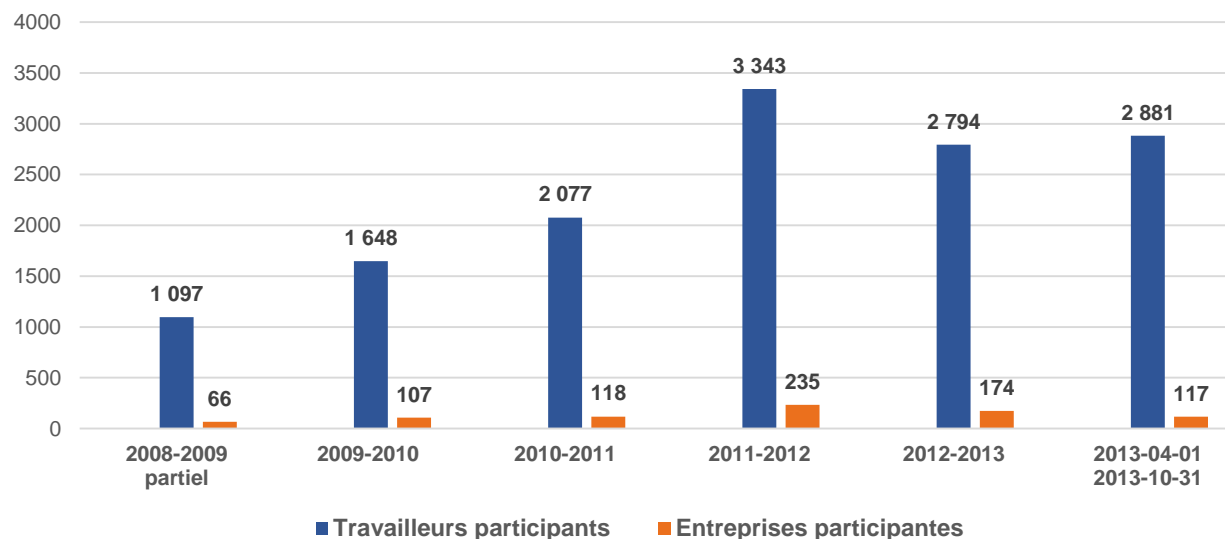
- Il ressort des activités réalisées de 2008 à 2013 qu'une meilleure harmonisation des interventions menées par l'ensemble des partenaires en francisation a eu pour effet d'accroître l'utilisation de plusieurs des outils et programmes destinés aux entreprises et aux personnes, d'où l'augmentation de la clientèle, tant dans les programmes de francisation du MIDI que pour les mesures d'aide d'E-Q, ce qu'illustrent les graphiques suivants :

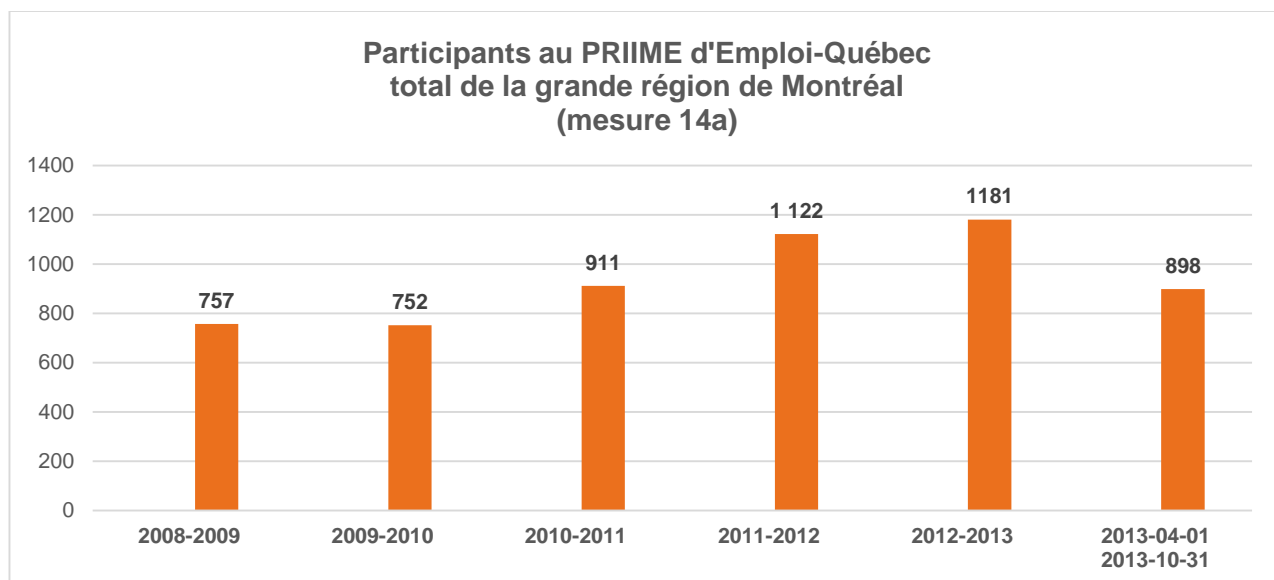


**Participation aux cours de français soutenus par Emploi-Québec et la CPMT dans le Grand Montréal (principalement sur l'île de Montréal)
(mesure 5)**

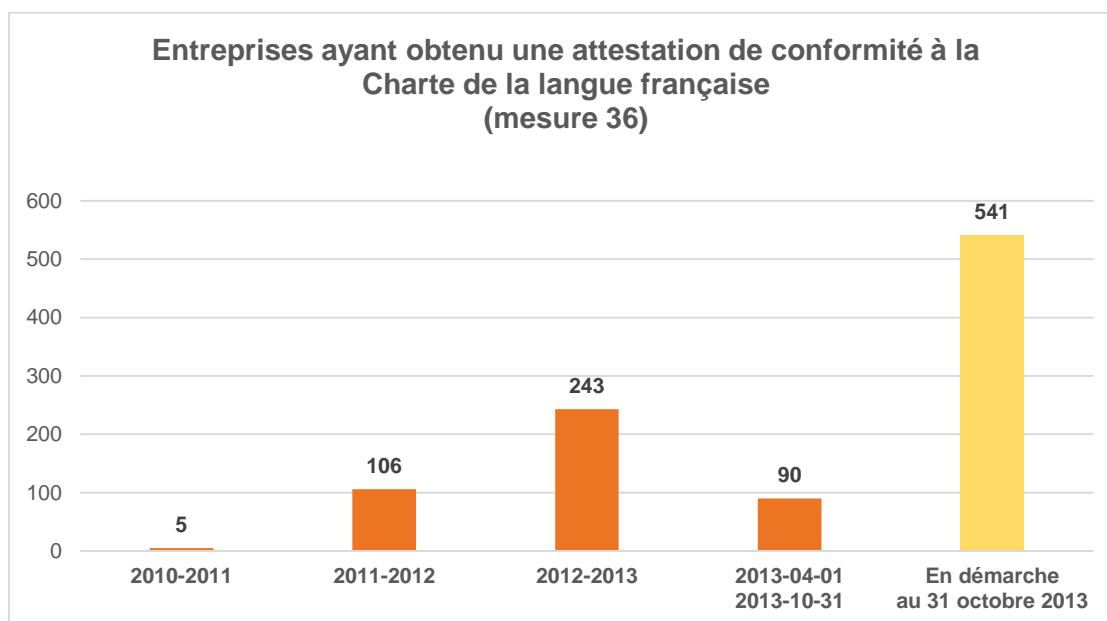


**Participation aux programmes de soutien à la formation d'Emploi-Québec et de la CPMT
(mesure 8a)**



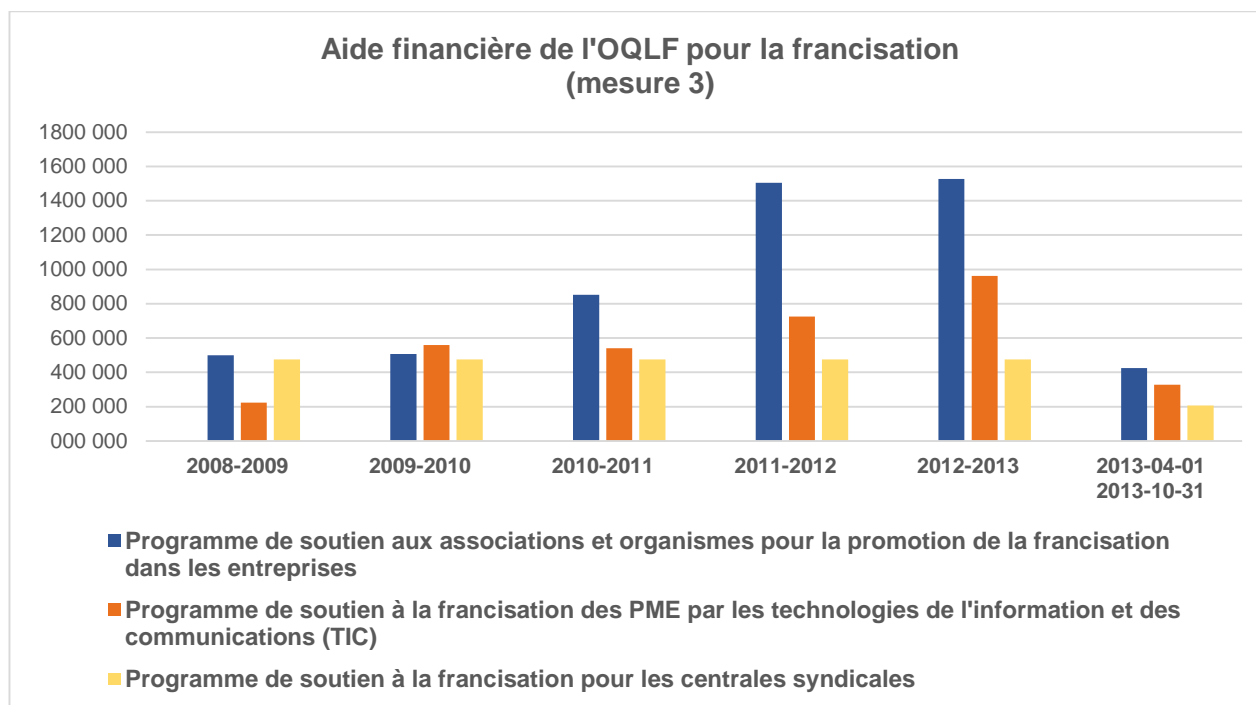


- Au cœur de cette concertation il faut noter tout particulièrement la mise en place par l'OQLF, en 2011, en collaboration avec le SPL, d'un processus de francisation volontaire menant à l'obtention d'une attestation de conformité à la Charte de la langue française, adapté à la réalité des entreprises de moins de cinquante employés. Sur une période de deux ans (de novembre 2011 à novembre 2013) ce processus a permis à près de 1 000 petites entreprises d'amorcer sinon de terminer leur francisation volontaire, la très grande majorité d'entre elles ayant bénéficié de l'accompagnement d'un agent de francisation de l'équipe coordonnée par la CCMM et d'un conseiller en francisation de l'OQLF.

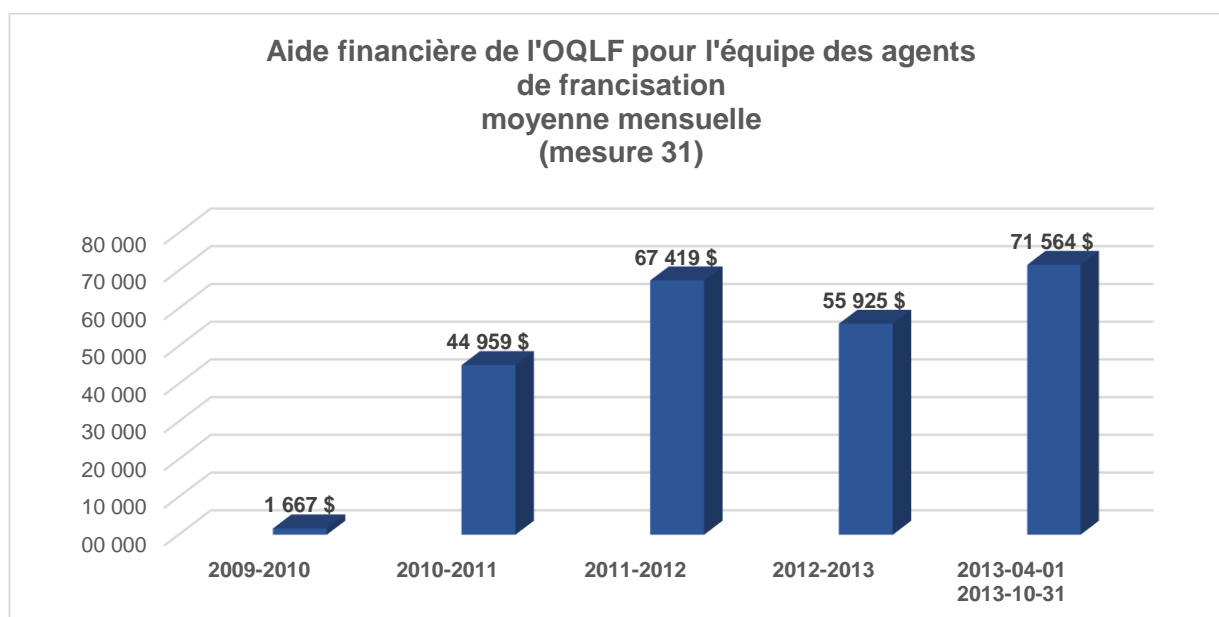


- Par ailleurs, le tremplin sur lequel a pu, sans conteste, s'appuyer la Stratégie commune a été la disponibilité à l'OQLF de trois importants programmes d'aide financière (voir la mesure 3), qui ont permis de soutenir les milieux d'affaires, syndicaux et associatifs dans leurs interventions auprès des entreprises et des commerces et d'aider directement les entreprises dans leurs efforts de francisation volontaire. Au cours de la période de cinq ans qu'a duré la Stratégie commune, l'OQLF a investi au total 11 235 509 \$ dans ces trois programmes, à savoir 5 316 199 \$ dans le

Programme de soutien aux associations et organismes pour la promotion de la francisation dans les entreprises, 3 336 497 \$ dans le Programme de soutien à la francisation des PME par les technologies de l'information et des communications (TIC) et 2 582 813 \$ dans le Programme de soutien à la francisation pour les centrales syndicales.



Les programmes de l'OQLF ont permis la mise en place de nombreuses initiatives, les plus remarquables étant la création du Carrefour francisation et la formation d'une équipe d'agents de francisation responsables du démarchage auprès des petites entreprises, qui ont accompagné celles-ci dans leur démarche volontaire de francisation. L'investissement de l'OQLF à cet égard s'est accru constamment au cours des cinq années qu'a duré la Stratégie commune.



- Il est aussi important de souligner les nouveaux investissements faits par le MIDI pour le développement de son offre de service en francisation, particulièrement pour les cours de français en ligne (mesure 6), les cours de français spécialisés (mesure 7), les cours de français de niveau avancé (mesure 12) et le soutien à l'apprentissage du français par les candidats à l'immigration avant leur arrivée au Québec (mesure 9). Ces nouveaux investissements en francisation totalisent plus de 19 M\$.
- Pour sa part, E-Q en partenariat avec la CPMT a aussi investi des sommes très importantes dans le soutien à la francisation, surtout dans des programmes qui existaient déjà bien avant 2008, mais dont la popularité a été favorisée par l'intervention des agents de francisation sur le terrain. C'est ce que montrent les graphiques présentés précédemment au regard des mesures 5 et 8a. Les sommes consacrées à la francisation des milieux de travail s'élevaient à 24,6 M\$ pour la période se terminant le 31 octobre 2013.
- Enfin, il faut aussi souligner l'apport important du SPL qui était notamment responsable de la coordination et du suivi des activités des partenaires de la Stratégie commune. Plus modeste sur le plan de l'argent investi, cet apport de l'ordre de 2 M\$ a servi particulièrement à la promotion de la Stratégie commune (mesure 19), au soutien des initiatives des institutions universitaires en matière de francisation (mesure 32) et au soutien administratif des partenaires (mesures 28, 29 et 30).

6. UN AVENIR POUR LA STRATÉGIE COMMUNE

L'un des acquis les plus importants de la Stratégie commune 2008-2013 demeure la mobilisation concertée du milieu des affaires, des associations syndicales et autres, du monde de l'éducation et de l'administration publique en vue de promouvoir et de renforcer la place du français dans les entreprises, notamment dans celles de petite taille, et la volonté affirmée, unanimement partagée, de consolider l'utilisation du français à Montréal. En ciblant particulièrement les entreprises de moins de cinquante employés, les partenaires de la Stratégie commune reconnaissaient que ces établissements constituaient à Montréal un carrefour unique où convergeaient deux forces majeures d'intégration des talents à la société québécoise : le travail et la langue.

Il n'en demeure pas moins que tous les acquis réalisés dans le cadre de la Stratégie commune demeurent fragiles. La pérennité du fait français au Québec demeure un enjeu, particulièrement dans la grande région de Montréal qui est le lieu d'établissement de la grande majorité des personnes immigrantes et le lieu de concentration principal des citoyens non francophones. C'est sans doute ce qui a amené le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, de concert avec ses divers partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux, à reconduire pour encore deux années une Stratégie commune en francisation des petites entreprises qui a été dévoilée le 18 novembre 2013.

Cette nouvelle Stratégie commune 2013-2015, en plus de poursuivre les objectifs de la précédente, en comporte deux nouveaux :

- renforcer le soutien et l'accompagnement en francisation auprès des propriétaires de petites entreprises et de petits commerces;
- renforcer l'engagement des gens d'affaires et des partenaires socioéconomiques pour le développement de l'usage du français et de sa mise en valeur dans les entreprises de moins de cinquante employés.

ANNEXES

**LES MESURES DE LA STRATÉGIE COMMUNE
(PLAN INITIAL ET NOUVELLES MESURES)**

**MISE À JOUR AU 31 OCTOBRE 2013
DES RÉSULTATS DES MESURES
DE LA STRATÉGIE COMMUNE D'INTERVENTION 2008-2013**

LES MESURES DE LA STRATÉGIE COMMUNE (PLAN INITIAL ET NOUVELLES MESURES)

Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013

MESURES INITIALES		RÉALISÉES	EN CONTINU	ABANDONNÉES
1.	Conclure de nouvelles ententes pour la francisation dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail (MIDI) : ententes conclues ou à conclure avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du textile du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Confédération des syndicats nationaux, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites et Emploi-Québec.		◆	
2.	Mettre en œuvre un nouveau programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux par les associations issues de communautés culturelles (MIDI).			◆
3.	Favoriser la francisation des milieux de travail par : <ul style="list-style-type: none"> • le nouveau Programme de soutien aux associations pour la promotion du français dans les petites entreprises (OQLF); • le nouveau Programme des associations partenaires pour la francisation des petites entreprises (OQLF); • le nouveau Programme de soutien à la francisation par les technologies de l'information et des communications (OQLF); • la poursuite de l'aide financière aux centrales syndicales pour la francisation (OQLF). 		◆	
4.	Élaborer un programme de mentorat avec l'Association des retraités de l'enseignement du Québec pour la formation en français dans les entreprises (MFA).			◆
5.	Développer rapidement une offre diversifiée des modes et des lieux de formation en français afin de mieux répondre aux besoins des petites entreprises (MIDI, CPMT, MELS, EQ). Par exemple : formations regroupées sur les artères commerciales et dans les centres commerciaux.		◆	
6.	Mettre en œuvre le cours de français en ligne pour les immigrants à l'étranger et au Québec (MIDI).		◆	
7.	Concevoir de nouveaux cours de français spécialisés dans certains domaines : sciences infirmières, santé, génie, administration, etc. (MIDI).		◆	
8a.	Faire mieux connaître et tirer davantage parti. du Programme de développement des compétences en entreprise et du Programme de l'intervention régionale 2008-2009 (CPMT);		◆	
8b.	Faire mieux connaître et tirer davantage parti. des cours de français en milieu de travail (MIDI)		◆	

MESURES INITIALES		RÉALISÉES	EN CONTINU	ABANDONNÉES
8c.	Faire mieux connaître et tirer davantage parti. du crédit d'impôt pour la francisation en milieu de travail (RQ, MIDI)		◆	
9.	Faciliter et soutenir l'apprentissage du français, avant même leur arrivée, des immigrants sélectionnés par le Québec (MIDI).		◆	
10.	Élargir le réseau de partenaires à l'étranger pour offrir davantage de cours de français avant l'arrivée au Québec (MIDI).		◆	
11.	Effectuer une enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation (MIDI).	◆		
12.	Démarrer rapidement l'offre de cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes (MIDI).		◆	
13.	Ajouter un nouvel outil d'évaluation de la connaissance du français (MIDI).		◆	
14a.	Favoriser une meilleure intégration au marché du travail par le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (MESS).		◆	
14b.	Favoriser une meilleure intégration au marché du travail par la mesure de formation de la main-d'œuvre (volet individus et volet entreprises) (EQ).		◆	
15.	Élaborer un programme de parrainage en entreprise visant à jumeler un employé maîtrisant le français avec un employé en apprentissage (MIDI, EQ, OQLF).			◆
16.	Établir de nouveaux Mérites du français pour les petites entreprises (OQLF).	◆		
17.	Ajouter de nouvelles activités dans les petites entreprises dans le cadre de la Francofête (OQLF).	◆		
18.	Instaurer un sceau de qualité pour l'accueil en français dans les commerces et entreprises (par exemple, un autocollant à placer dans la vitrine) (OQLF).	◆		
19.	Renforcer la fierté d'utiliser le français par une vaste campagne gouvernementale de promotion (SCG, SPL).	◆		
20.	Envoyer une communication écrite officielle du gouvernement aux chefs d'entreprises de 11 à 49 employés (SPL, OQLF, MDEIE).	◆		
21.	Tenir une campagne de promotion « Faire des affaires en français » (OQLF).	◆		
22.	Conduire des actions de sensibilisation et d'information ciblées pour l'accueil et les services en français dans les commerces (OQLF).	◆		

MESURES INITIALES		RÉALISÉES	EN CONTINU	ABANDONNÉES
23.	Mieux faire connaître auprès des travailleurs et de leurs employeurs les dispositions de la Charte de la langue française touchant la langue de travail ainsi que les recours, dont la médiation, afin d'assurer le respect de ces dispositions (OQLF, MTRAV, partenaires socioéconomiques).	◆		
24.	Effectuer une promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie (MIDI).		◆	
25.	Mener une campagne en français et en d'autres langues pour mieux faire connaître l'ensemble des programmes gouvernementaux touchant la francisation et pour rejoindre toutes les clientèles potentielles (ministères concernés).	◆		
26.	Travailler avec tous les partenaires, y compris ceux du milieu de l'éducation, pour la création d'ici la fin de 2009 d'un guichet unique (service sur mesure) de l'offre gouvernementale en francisation (formation, nouvelles technologies, processus de francisation, programmes, etc.) pour accompagner et soutenir les entreprises (SPL, OQLF, MIDI, MELS, EQ, MESS, SQ).		◆	
27a.	Améliorer l'actuel portail gouvernemental (SQ).	◆		
27b.	Améliorer l'accès des entreprises aux services d'Emploi-Québec dans la région de Montréal (EQ).		◆	
27c.	Améliorer l'harmonisation de l'offre de service en francisation (MIDI, MELS, EQ).		◆	
28.	Mettre sur pied un secrétariat pour le Comité directeur des orientations et pour le Comité de suivi des activités (SPL).	◆		
29.	Mettre sur pied un Comité directeur des orientations (SPL).	◆		
30.	Mettre sur pied un Comité de suivi des activités (SPL).	◆		

NOUVELLES MESURES		RÉALISÉES	EN CONTINU	ABANDONNÉES
31.	Mise sur pied d'une équipe d'agents de francisation pour rencontrer les petites entreprises montréalaises et les sensibiliser à l'importance d'utiliser le français au travail et dans le service à la clientèle (SPL, OQLF, CCMM et associations partenaires).		◆	
32.	Sensibilisation des étudiants universitaires à l'importance du français au Québec et promotion de la francisation auprès des étudiants hors Québec qui viennent étudier à Montréal et, parfois même, qui occupent un emploi temporaire dans un commerce ou une entreprise avoisinant l'université (SPL, universités partenaires et SDC Destination centre-ville).		◆	

NOUVELLES MESURES		RÉALISÉES	EN CONTINU	ABANDONNÉES
33.	Campagne interministérielle visant à promouvoir l'utilisation du français dans les petits commerces de milieux d'affaires multiculturels de Montréal (SPL, OQLF, MIDI et associations partenaires).		◆	
34.	Partenariat avec le Château Laurier de Québec, à l'origine du label « francoresponsable », dont il est propriétaire, en vue d'étendre le concept à l'échelle du Québec, dans une perspective non gouvernementale (SPL et Château Laurier).		◆	
35.	Distribution auprès des étudiants étrangers, des immigrants inscrits à des cours de français ainsi que des élèves et enseignants de deux commissions scolaires de Montréal, de la brochure <i>La langue française au Québec : 400 ans : quelques repères</i> (SPL).	◆		
36.	Instauration d'un processus de francisation volontaire des petites entreprises de moins de 50 employés, de concert avec l'OQLF, sous la coordination du SPL et avec la collaboration de l'équipe des agents de francisation (SPL, OQLF et associations partenaires).		◆	
37.	Campagne promotionnelle sur l'affichage des marques de commerce comme noms d'entreprise (OQLF).	◆		
38.	Activités visant à souligner le 35 ^e anniversaire de la Charte de la langue française (SPL).	◆		

Les mesures dont le numéro est indiqué en **rouge** dans le tableau précédent sont celles qui ont fait l'objet de la mise à jour. Les résultats sont présentés ci-après.

LA MISE À JOUR DES MESURES DE LA STRATÉGIE COMMUNE

Rappelons que **seuls les résultats quantitatifs** des mesures toujours en cours dans la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 octobre 2013 ont fait l'objet d'une **mise à jour**. Il faut donc se reporter au bilan produit en juin 2013 pour voir les résultats des autres mesures de la Stratégie commune qui avaient été réalisées en date du 31 mars 2013.

Les résultats à jour des mesures sont présentés dans des tableaux de même facture visuelle que ceux qui figurent dans le rapport publié en juin 2013. Dans certains cas, les tableaux s'accompagnent d'un histogramme mettant en relief des données plus significatives. **Il est important de noter que les données mises à jour couvrent une période de sept mois et non pas une année entière, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation globale qui est faite des résultats.**

La séquence de présentation des diverses mesures mises à jour s'établit comme suit : pour chacun des six objectifs de la Stratégie commune 2008-2013, nous avons regroupé les mesures s'y rapportant en fonction du partenaire qui en était responsable.

**OBJECTIF 1 : MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET DES TRAVAILLEURS
PAR UNE OFFRE SOUPLE ET DIVERSIFIÉE DES MOYENS DE FRANCISATION**

**MESURES RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ
DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)**

**Mesure 1 : Conclure de nouvelles ententes pour la francisation dans le
cadre du programme de francisation des milieux de travail.**

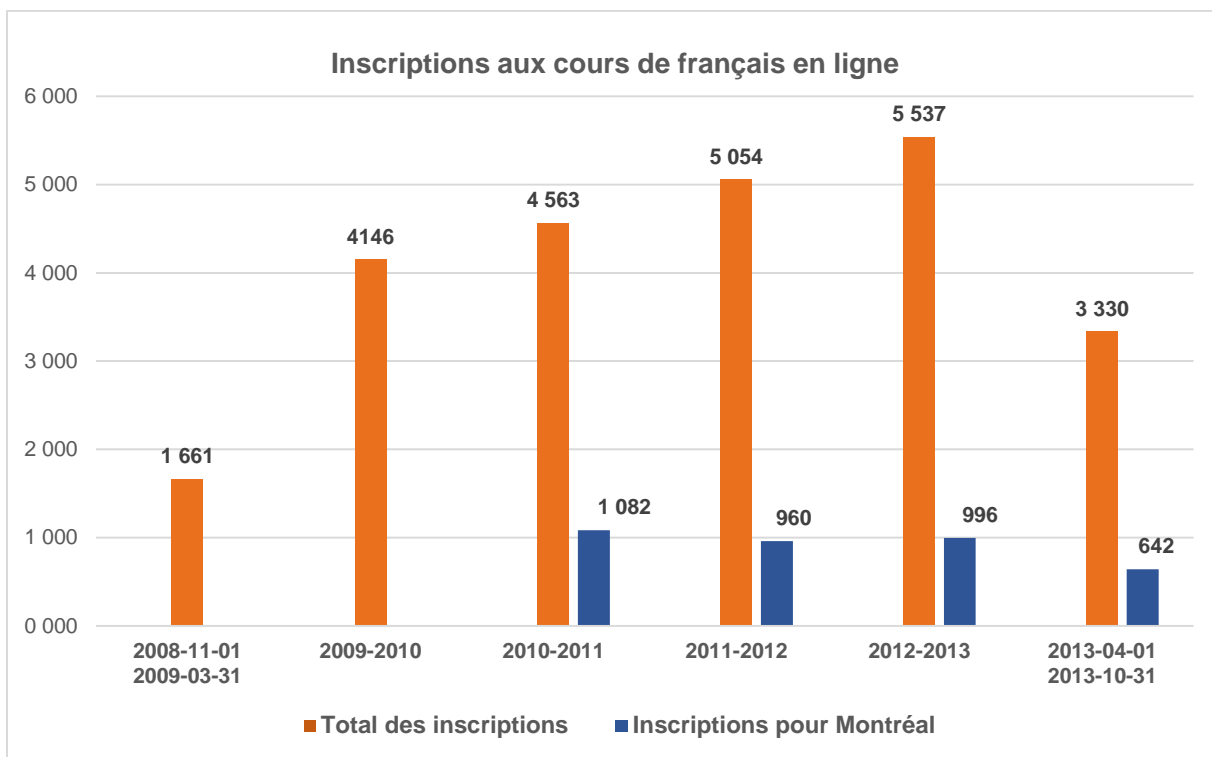
Évolution des interventions du MIDI pour la francisation des milieux de travail

	2008-2009 (partiel)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Rencontres organisées	11	64	28	24	28		155
Industries ou services visés par la mesure	Technologies de l'information, métaux, hôtellerie, pharmaceutique, courtier en douane, textile, vêtement et autres	Technologies de l'information, jeux vidéo, logiciels, pharmaceutique, courtier en douane et transport, textile, plastiques, entretien et autres	Technologies de l'information, jeux vidéo, logiciels, pharmaceutique, courtier en douane et transport, textile, plastiques, entretien et autres	Technologies de l'information, jeux vidéo, logiciels, pharmaceutique, courtier en douane et transport, textile, plastiques, entretien, hôtellerie et autres	Technologies de l'information, jeux vidéo, logiciels, pharmaceutique, courtier en douane et transport, textile, plastiques, entretien, métaux, hôtellerie, commerce de détail, finance et autres		Technologies de l'information, jeux vidéo, logiciels, pharmaceutique, courtier en douane et transport, textile, vêtement, plastiques, entretien, métaux, hôtellerie
Cours en entreprise mis sur pied (travailleurs ayant suivi ces cours de français)	20	72	74 (1 355)	69 (1 201)	92 (999)	18 (490)	345
Autres actions (entreprises touchées)	Sondage (31), enquête plastique (187), enquête textile (99)	-	Contacts ou références (262)	Sondage ou références (377)	Sondage ou références (275)		-
Coût de la mesure	303 343 \$	210 049 \$	148 717 \$	170 406 \$	63 759 \$	62 906 \$	959 180 \$

Mesure 6 : Mettre en œuvre le cours de français en ligne pour les immigrants à l'étranger et au Québec.

Évolution de la participation aux cours de français en ligne

	2008-2009 (partiel)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Nombre de personnes inscrites dans les différentes formules (Montréal seulement)	1 661	4 146	4 563 (1 082)	5 054 (960)	5 537 (996)	3 330 (642)	24 291
Coût de la mesure (Montréal seulement)	735 694 \$	1 465 758 \$	1 464 234 \$ (373 807 \$)	1 793 135 \$ (358 627 \$)	2 089 525 \$ (376 114 \$)	927 301 \$ (178 777 \$)	8 475 647 \$



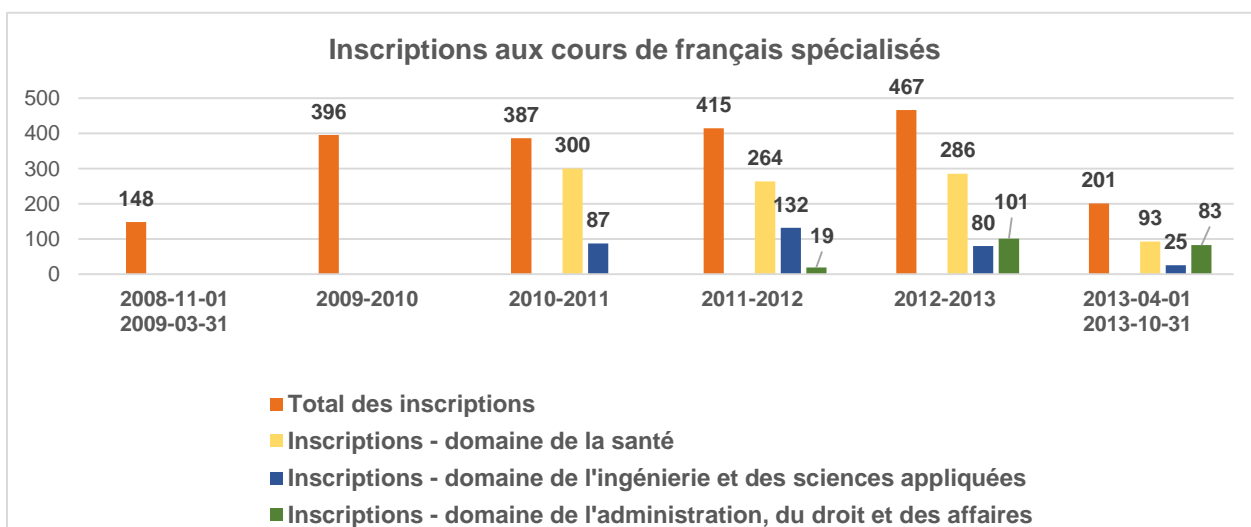
Mesure 7 : Concevoir de nouveaux cours de français spécialisés dans certains domaines : sciences infirmières, santé, génie, administration, etc.

Évolution du nombre de personnes inscrites aux divers cours spécialisés

	2008-2009 (partiel)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Nombre d'étudiants touchés par la mesure	148	396	387	415	467	201	2 014
Coût de la mesure	42 544 \$	231 306 \$	397 828 \$	412 816 \$	441 712 \$	286 032 \$	1 812 238 \$

Répartition des étudiants dans les divers cours de français spécialisés depuis 2010-2011

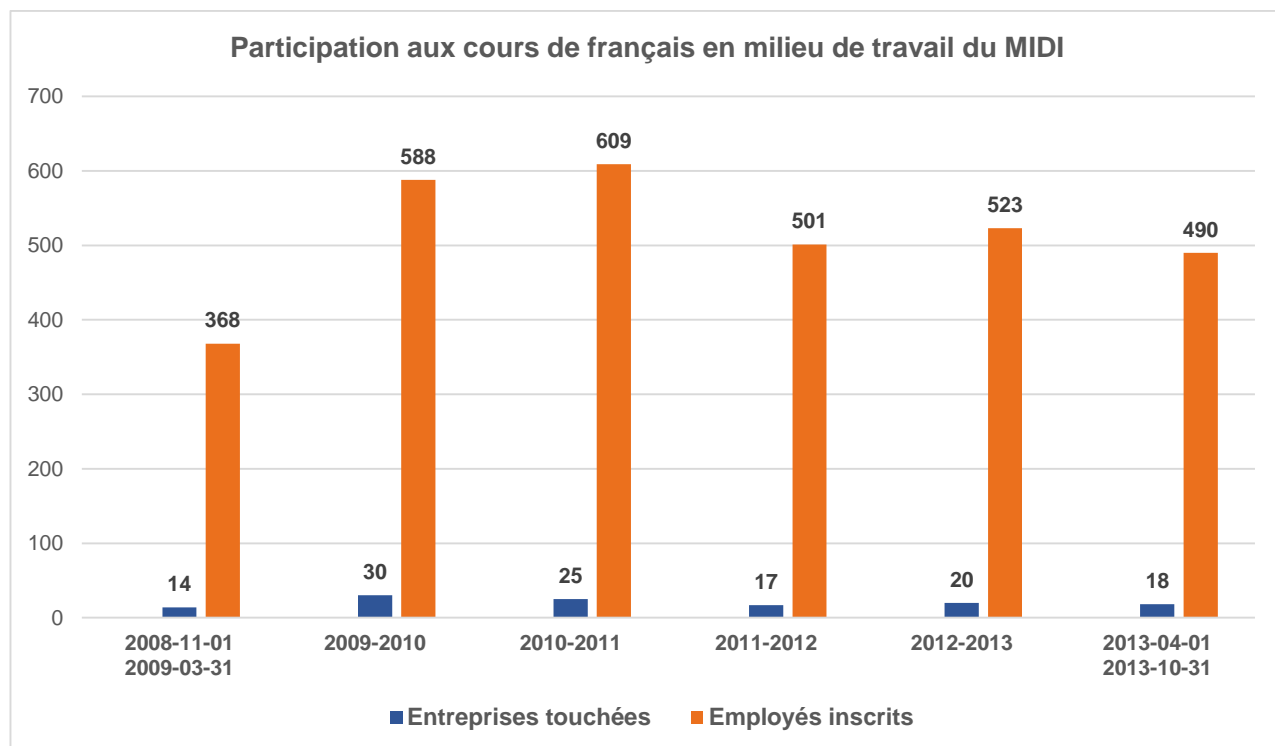
Période	Cours du domaine de la santé	Cours du domaine de l'ingénierie et des sciences appliquées	Cours du domaine de l'administration, du droit et des affaires
2010-2011	300	87	s. o.
2011-2012	264	132	19
2012-2013	286	80	101
Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	93	25	83



Mesure 8b : Faire mieux connaître les cours de français en milieu de travail et en tirer davantage parti.

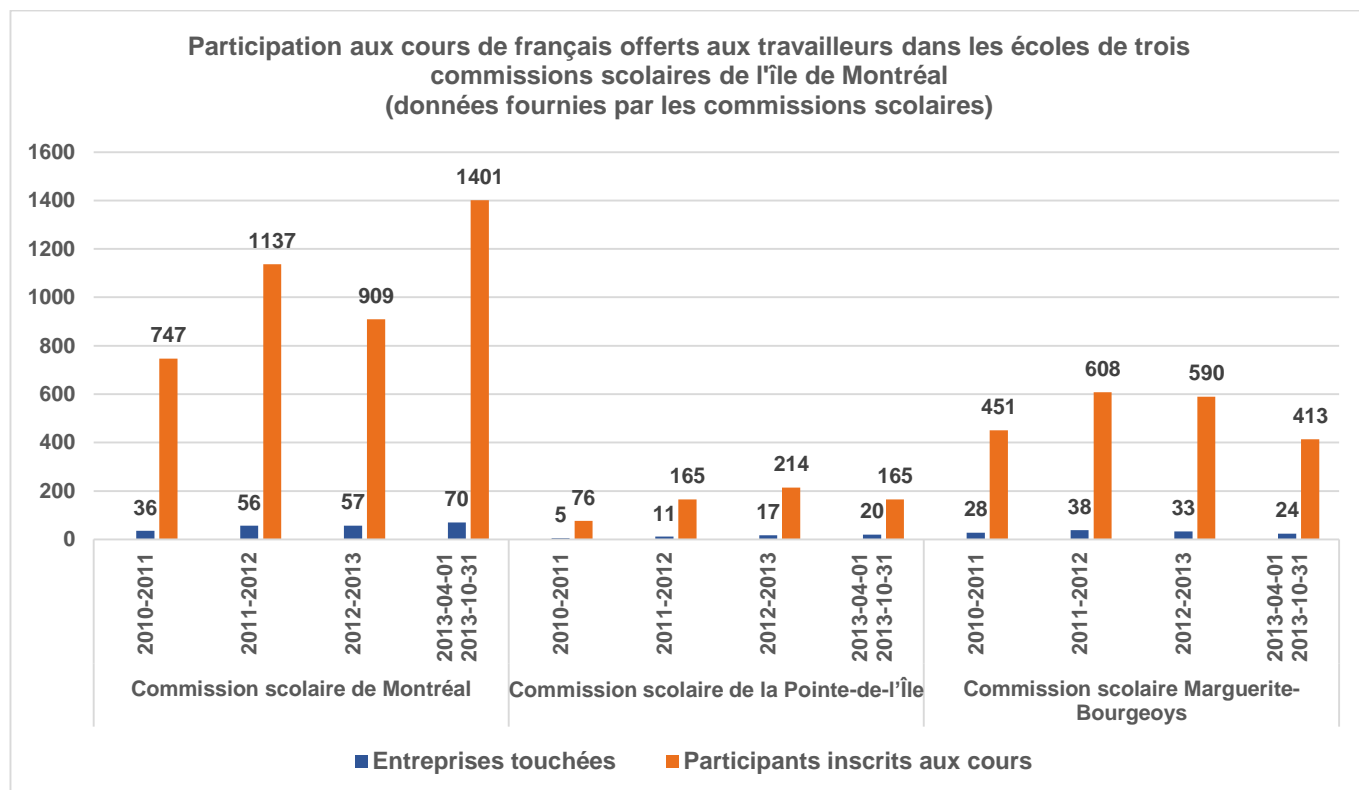
Évolution de la participation aux cours de français en milieu de travail du MIDI

	2008-2009 (partiel)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Nombre d'entreprises touchées par la mesure	14	30	25	17	20	18	124
Nombre de participants inscrits aux cours	368	588	609	501	523	490	3 079
Coût de la mesure	106 657 \$	225 054 \$	239 294 \$	194 248 \$	241 960 \$	261 347 \$	1 268 560 \$



Données relatives aux cours de français offerts aux travailleurs dans les trois commissions scolaires participantes de l'île de Montréal (données fournies par les commissions scolaires) (mesure 8b)

	Commission scolaire de Montréal				Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île				Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys			
	2010 - 2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	2010 - 2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	2010 - 2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013
Nombre d'entreprises touchées par la mesure	36	56	57	70	5	11	17	20	28	38	33	24
Nombre de participants inscrits aux cours	747	1137	909	1 401	76	165	214	165	451	608	590	413
Montant accordé (\$)		2 148 552	1 007 275	812 153		362 661	238 808	575 951		1 542 968	700 000	641 136

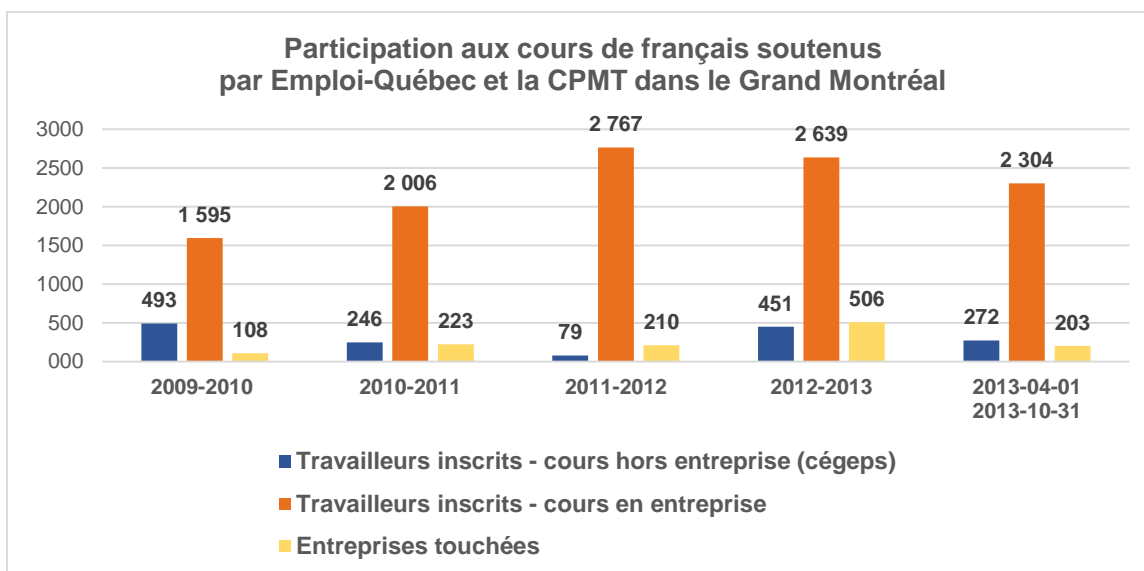


MESURES RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ D'EMPLOI-QUÉBEC (E-Q)

Mesure 5 : Développer rapidement une offre diversifiée des modes et des lieux de formation en français afin de mieux répondre aux besoins des petites entreprises. Par exemple, formations regroupées sur les artères commerciales et dans les centres commerciaux.

Participation aux cours de français soutenus par Emploi-Québec et la CPMT (Grand Montréal)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Cours à temps partiel à l'extérieur de l'entreprise (nombre de travailleurs)	493	246	79	451	272	1 541
Cours offerts en entreprise (nombre de travailleurs)	1 595	2 006	2 767	2 639	2 304	11 311
Nombre ¹ d'entreprises touchées par cette mesure	108	223	210	506	203	1 250
Pourcentage global d'entreprises de moins de 50 employés qui ont bénéficié de formation	46 %	49 %	39 %	44 %	47 %	-
Coût de la mesure	2,9 M \$	4,5 M \$ inclus dans la mesure 8a	5,9 M \$	6,6 M \$	4,7 M \$	24,6 M \$

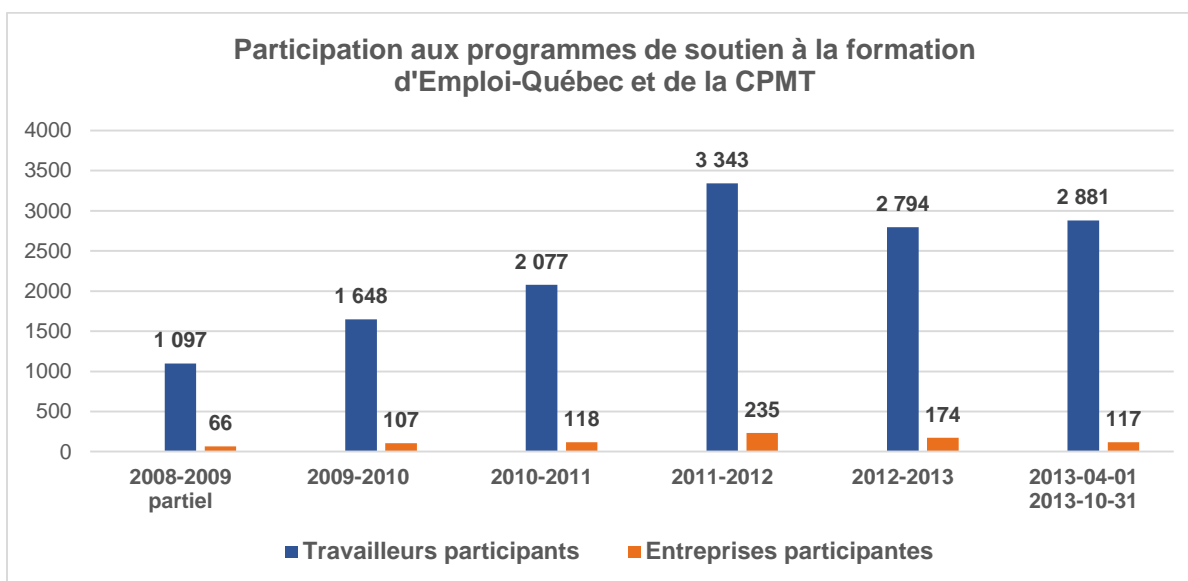


¹ Ce chiffre comprend uniquement le nombre d'entreprises aidées par le programme Soutien régionalisé aux entreprises et le nombre de celles qui participent au projet pilote financé par la mesure MFOR Entreprises d'Emploi-Québec.

Mesure 8a : Faire mieux connaître le programme Soutien régionalisé aux entreprises et le programme Soutien aux promoteurs collectifs² et en tirer davantage parti.

Évolution de la participation aux programmes Soutien régionalisé aux entreprises et Soutien aux promoteurs collectifs

	2008-2009 ³ (partiel)	2009-2010	2010-2011	2011-2012 ⁴	2012-2013 ⁴	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Cumulatif 2008-2013
Nombre de participants	1 097	1 648	2 077	3 343	2 794	2 881	13 840
Nombre de dossiers ⁵	66	107	118	235	174	117	-
Coût de la mesure	2 735 092 \$	4 938 964 \$	5 407 199 \$	7 784 496 \$	8 482 526 \$	6 684 686 \$	36 032 963 \$

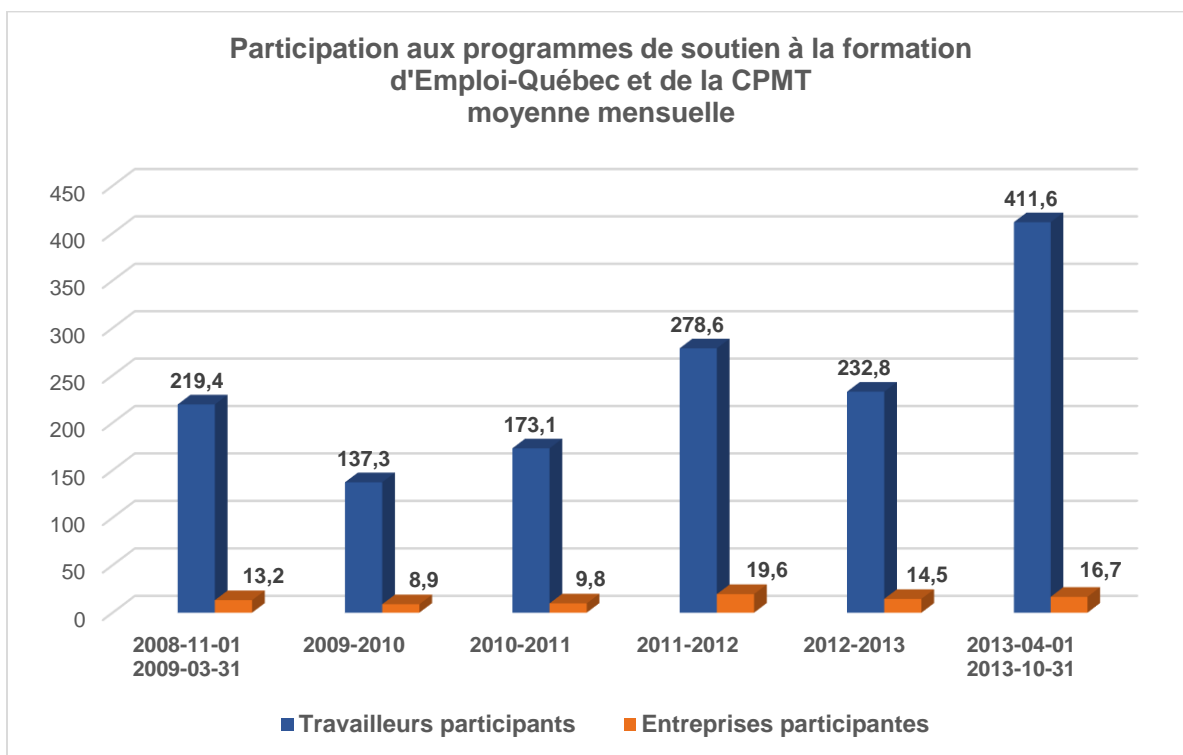


² Les promoteurs collectifs sont : les comités sectoriels de main-d'œuvre, les tables sectorielles et les organismes paritaires reconnus par la Commission, les comités d'intégration de la main-d'œuvre en emploi, les mutuelles de formation reconnues en vertu du Règlement sur les mutuelles de formation, les associations d'employeurs membres d'une organisation représentant les employeurs à la Commission et les associations de travailleuses et de travailleurs légalement constituées.

³ Notons qu'en 2008-2009, le programme Soutien aux promoteurs collectifs n'était pas en vigueur.

⁴ Les données de cette colonne incluent les territoires de Laval et de la Montérégie desservis par les directions régionales d'Emploi-Québec.

⁵ Il peut s'agir d'ententes de subvention avec des entreprises ou d'ententes de services avec des fournisseurs.

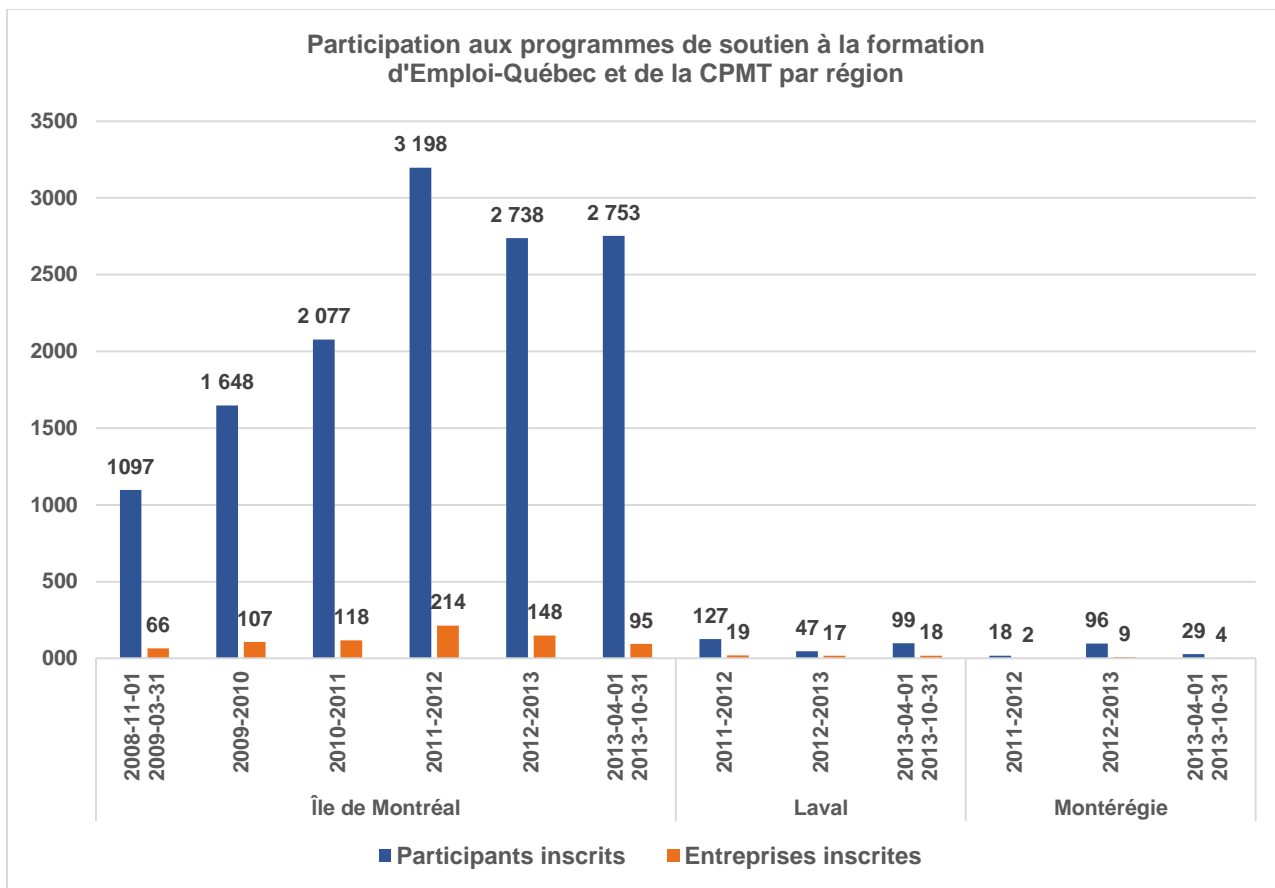


**Évolution par région de cette participation
aux programmes de soutien à la formation**

	Île de Montréal ⁶			Laval ⁷			Montréal ⁷		
	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013
Nombre de dossiers	214	148	95	19	17	18	2	9	4
Nombre de participants	3 198	2 738	2 753	127	47	99	18	96	29
Montant engagé (\$)	7 108 680	7 356 845	5 616 874	649 802	790 802	966 487	26 014	334 879	101 325

⁶ Les données incluent les résultats des deux programmes.

⁷ Les données n'incluent que les résultats du programme Soutien aux promoteurs collectifs.



**MESURES RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ
DE L'OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (OQLF)**

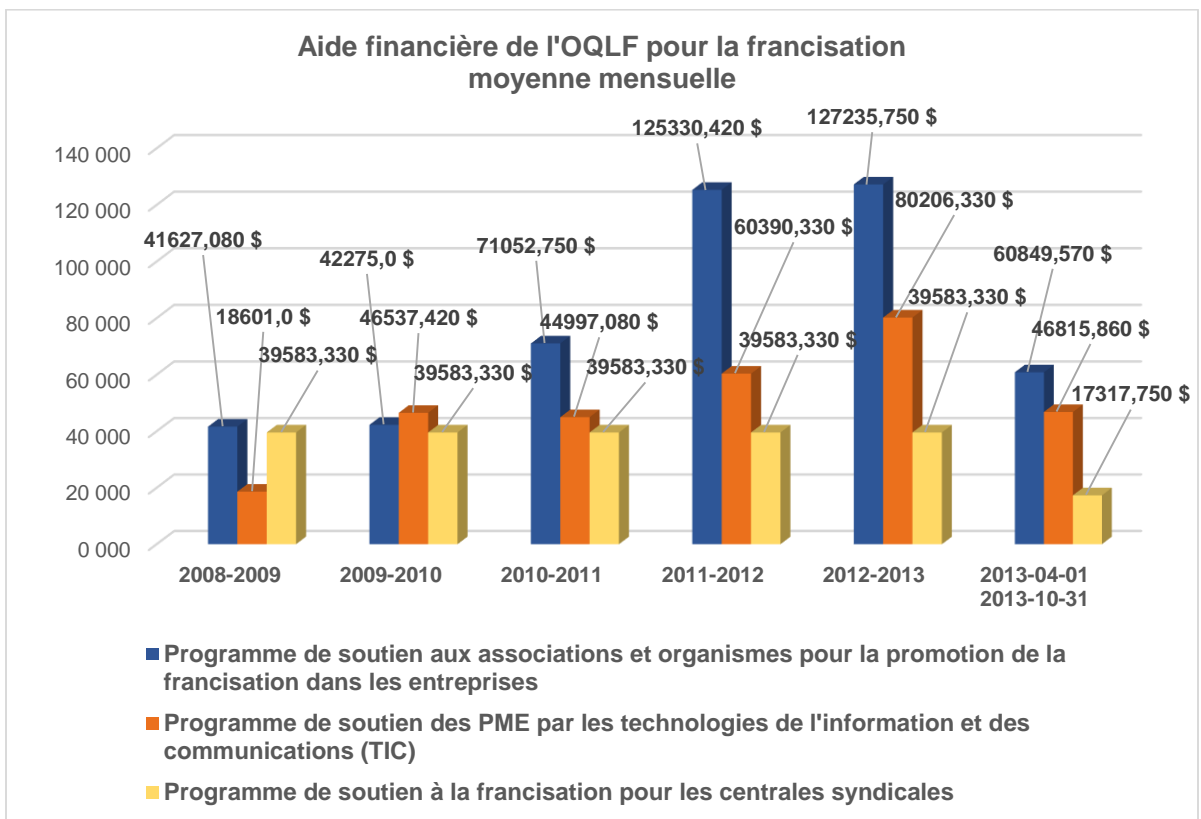
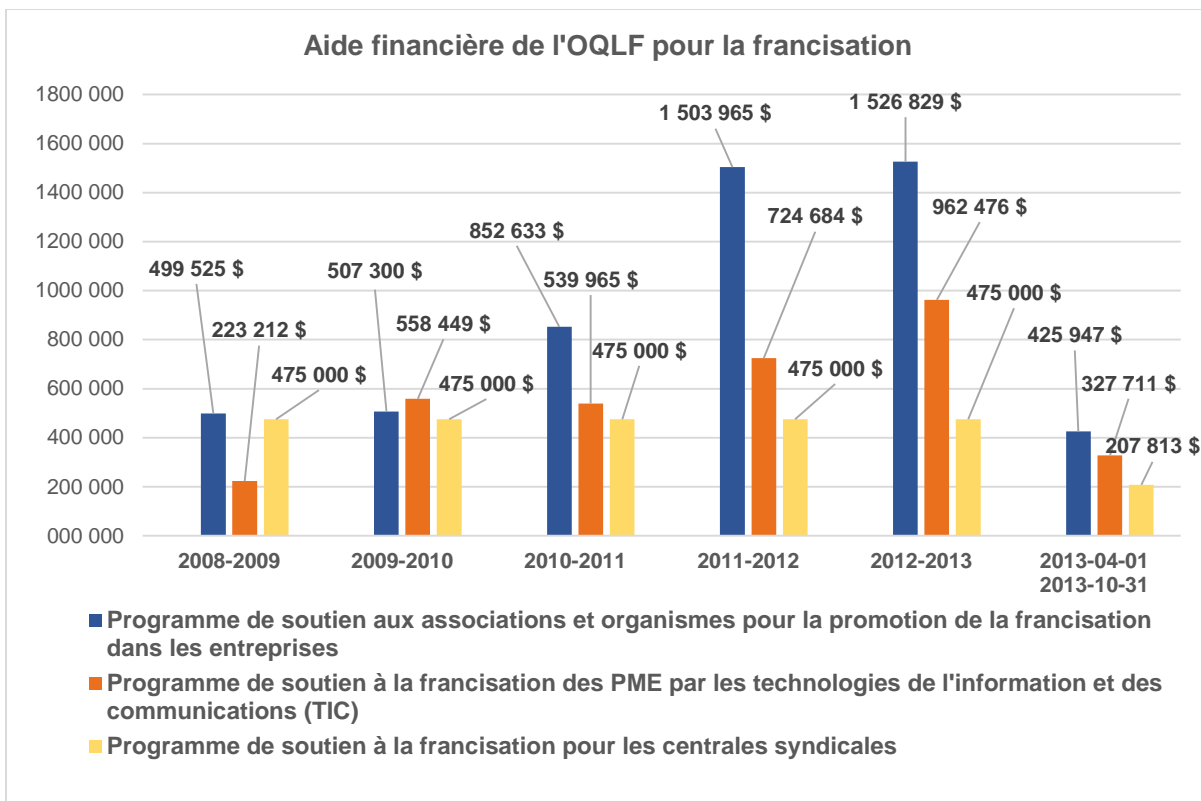
Mesure 3 : Favoriser la francisation des milieux de travail par :

- le nouveau Programme de soutien aux associations et organismes pour la promotion de la francisation dans les entreprises;
- le nouveau Programme des associations partenaires pour la francisation des petites entreprises⁸;
- le nouveau Programme de soutien à la francisation des PME par les technologies de l'information et des communications (TIC);
- la poursuite du Programme de soutien à la francisation pour les centrales syndicales.

Évolution de l'aide accordée dans le cadre des trois programmes de l'OQLF

	2008-2009 (partiel)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Programme de soutien aux associations et organismes pour la promotion de la francisation dans les entreprises (Grand Montréal seulement)							
• aide financière accordée	499 525 \$	507 300 \$	852 633 \$	1 503 965 \$	1 526 829 \$	425 947 \$	5 316 199 \$
• nombre d'associations touchées	9	10	15	22	23	9	88
Programme de soutien à la francisation des PME par les technologies de l'information et des communications (TIC) (Montréal seulement)							
• aide financière accordée	223 212 \$	558 449 \$	539 965 \$	724 684 \$	962 476 \$	327 711 \$	3 336 497 \$
• nombre d'associations touchées	12	22	25	28	50	17	154
Programme de soutien à la francisation pour les centrales syndicales (tout le Québec)							
• aide financière accordée	475 000 \$	475 000 \$	475 000 \$	475 000 \$	475 000 \$	207 813 \$	2 582 813 \$
• nombre d'associations touchées	3	3	3	3	3	3	3

⁸ En décembre 2008, le Programme de soutien aux associations et organismes pour la promotion de la francisation dans les entreprises et le Programme des associations partenaires pour la francisation des petites entreprises ont été fusionnés.



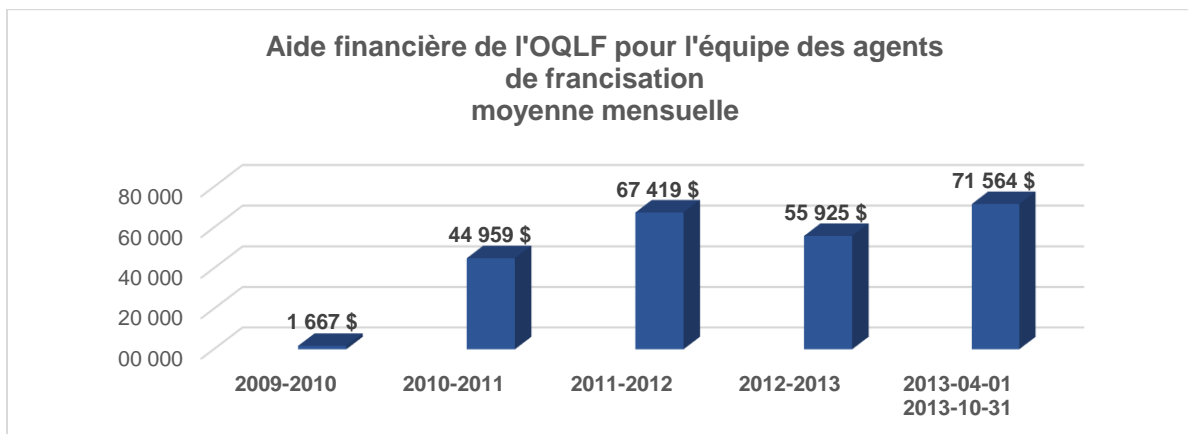
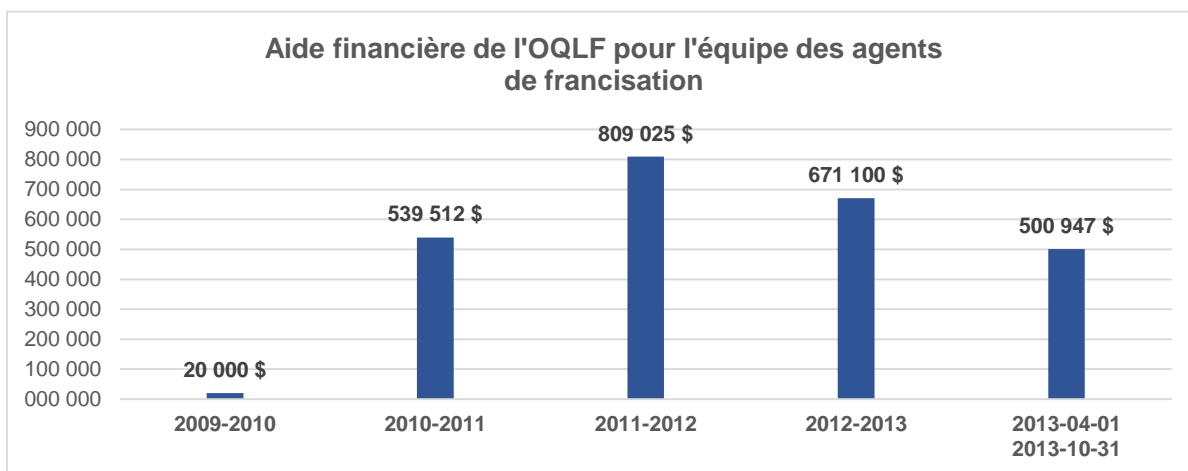
MESURE RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE DES PARTENAIRES

(Le Secrétariat à la politique linguistique (SPL), l'Office québécois de la langue française (OQLF), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), Emploi-Québec (EQ) et des associations partenaires)

Mesure 31 : Assurer le démarchage en matière de francisation auprès des petites entreprises montréalaises.

Évolution de l'aide financière accordée par l'OQLF pour la mise en place de l'équipe des agents de francisation dans le cadre de son Programme de soutien aux associations

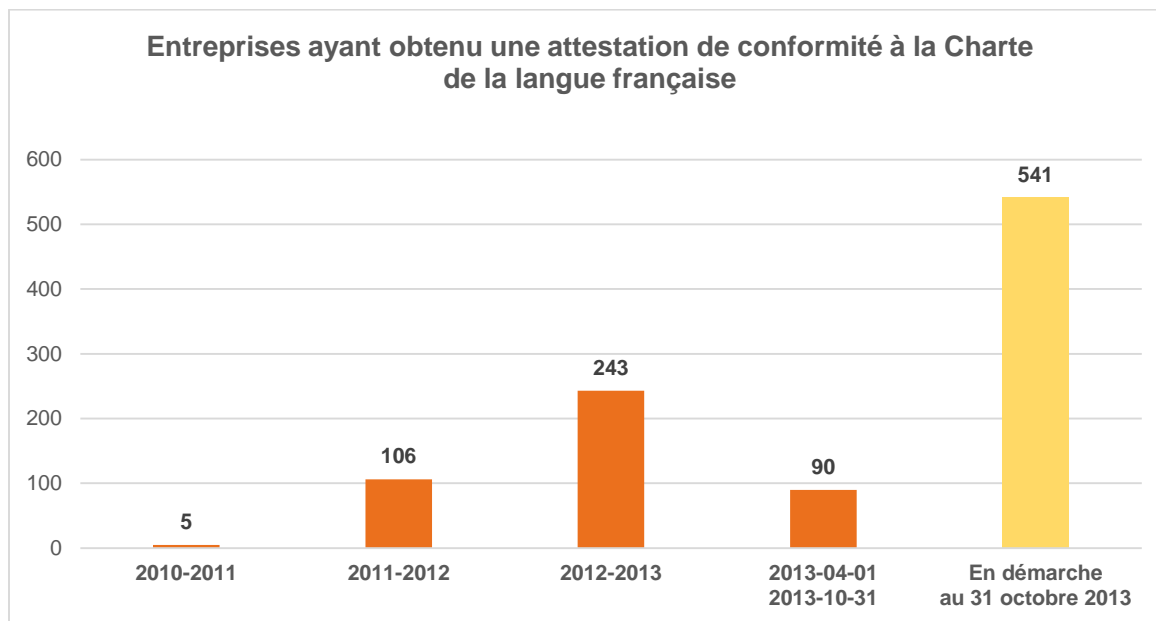
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2009-2013
Subventions accordées (nombre d'associations)	20 000 \$ (1)	539 512 \$ (8)	809 025 \$ (11)	671 100 \$ (10)	500 947 \$ (9)	2 540 584 \$



Mesure 36 : Susciter et soutenir la francisation volontaire des petites entreprises.

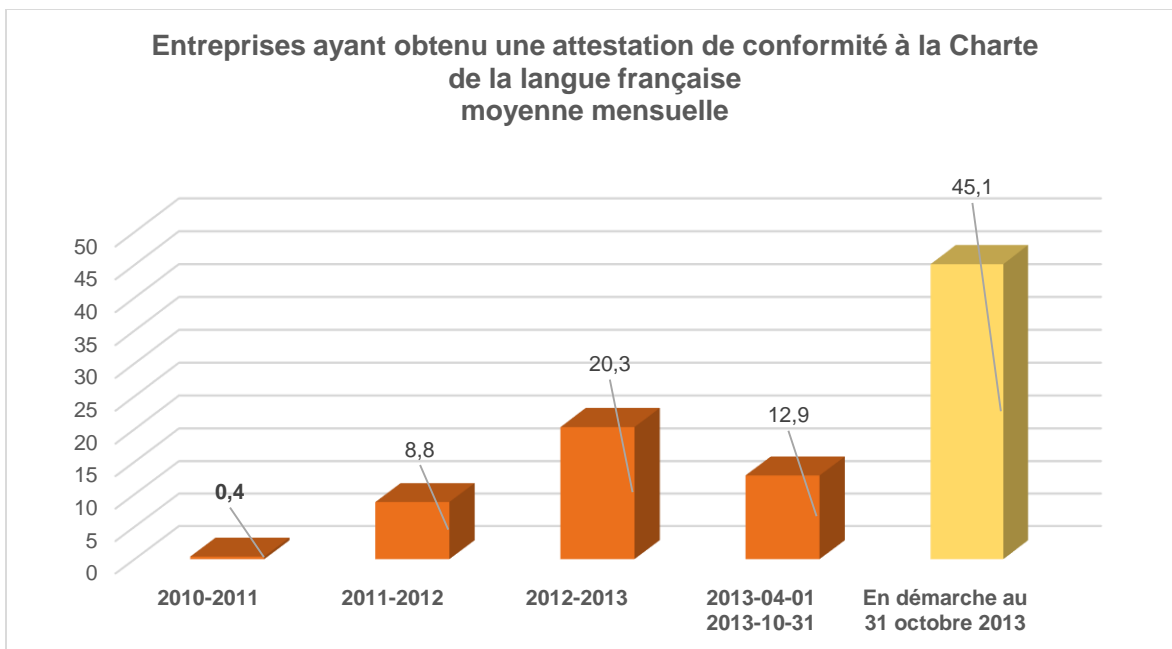
Participation des petites entreprises à une démarche de francisation volontaire

	Nombre d'entreprises ayant obtenu une attestation de conformité dans le cadre d'une démarche de francisation volontaire					Nombre d'entreprises engagées dans une démarche pour obtenir une attestation de conformité	TOTAL
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Sous-total		
Accompagnement par l'équipe de la Stratégie commune ⁹	-	103	235	87	425	536	961
Demande faite directement par les entreprises auprès de l'OQLF ¹⁰	5	3	8	3	19	5	24
TOTAL	5	106	243	90	444	541	985



⁹ Cet accompagnement est réalisé par les agents de francisation, en collaboration avec les conseillers en francisation de l'OQLF; certaines de ces entreprises bénéficient actuellement d'une subvention.

¹⁰ La majeure partie de ces entreprises ont sollicité directement l'OQLF pour adhérer au Programme de soutien à la francisation par les technologies de l'information et des communications.



OBJECTIF 2 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES QUI SOUHAITENT MIEUX S'INTÉGRER AU MARCHÉ DU TRAVAIL

**MESURES RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ
DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)**

Mesure 9 : Faciliter et soutenir l'apprentissage du français, avant même leur arrivée, des immigrants sélectionnés par le Québec.

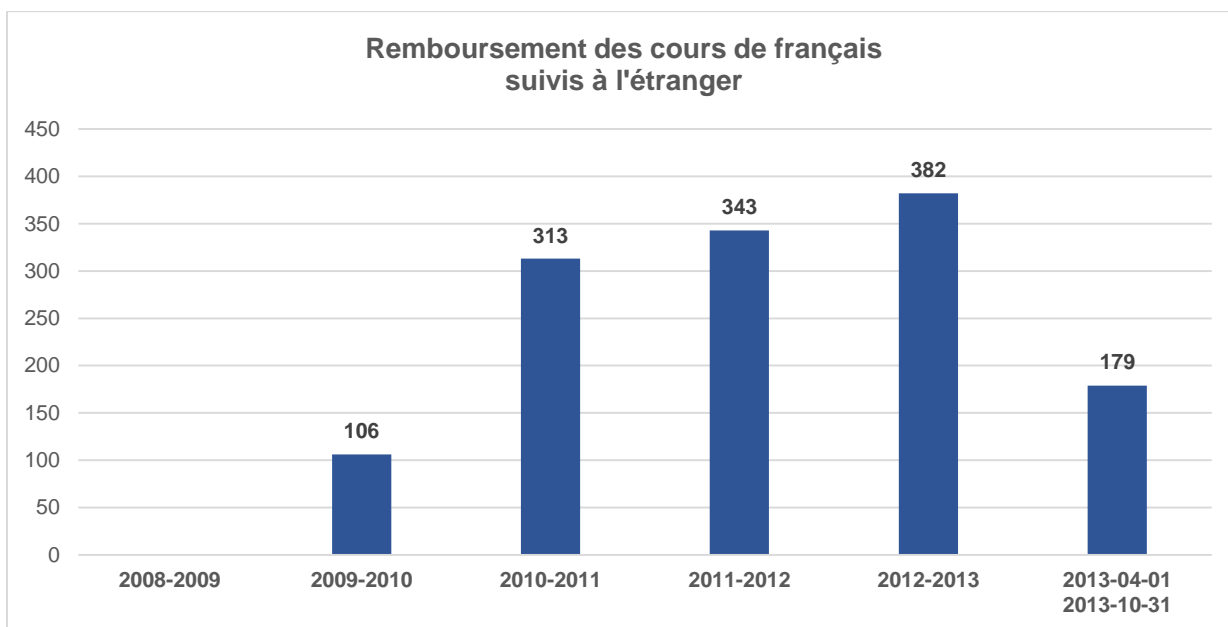
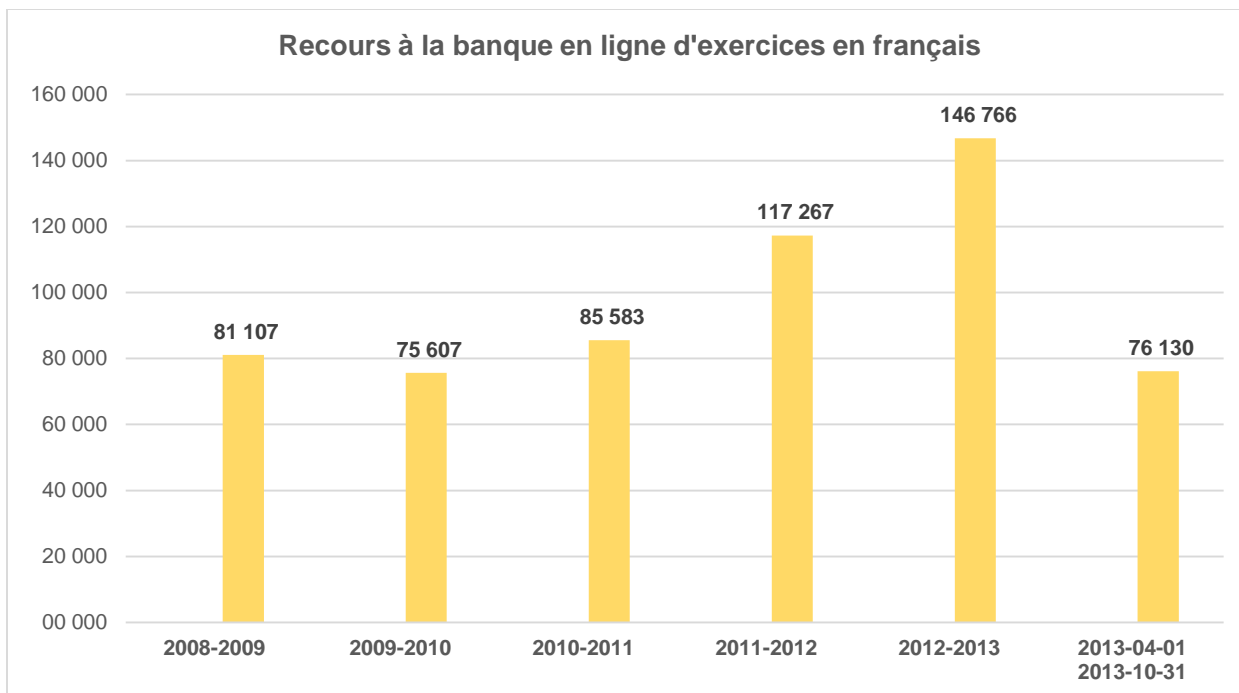
Évolution du recours à la banque d'exercices de français en ligne et du remboursement de cours de français suivis à l'étranger

	2008-2009 (complet)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Nombre de recours à la banque d'exercices en ligne	81 107	75 607	85 583	117 267	146 766	76 130	582 460
Nombre de remboursements de cours de français suivis à l'étranger	-	106	313	343	382	179	1 323
Coût de la mesure	4 580 \$	52 642 \$	181 804 \$	216 756 \$ ¹¹	283 527 \$	335 661 \$	1 074 970 \$

Fréquentation de la banque d'exercices suivant les divers niveaux de difficulté

Année de référence	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013
Niveau des exercices	%	%	%	%	%	%
Débutant	52 %	52 %	54 %	50 %	53 %	50 %
Intermédiaire	28 %	28 %	26 %	28 %	24 %	27 %
Avancé	20 %	20 %	20 %	20 %	23 %	23 %

¹¹ Ce montant exclut les coûts d'hébergement de la plateforme, qui sont dorénavant intégrés à ceux de la mesure 6 (216 010 \$) concernant la francisation en ligne. Le coût de la mesure représente seulement le remboursement de cours de français suivis à l'étranger.



Mesure 10 : Élargir le réseau de partenaires à l'étranger pour offrir davantage de cours de français avant l'arrivée au Québec.

Évolution du partenariat du MIDI avec les partenaires étrangers

	2008-2009 (Complet)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Nombre d'ententes signées ou renouvelées avec des partenaires Fonds	10	34	10	8	11	3	76
documentaires envoyés aux partenaires	25	27	15	9	11	3	90
Nombre de formations offertes au Québec à des partenaires étrangers	1	1	1	1	-		4
Coût de la mesure	220 896 \$	138 860 \$	295 362 \$	30 000 \$	65 000 \$	19 500 \$	769 618 \$

Mesure 12 : Démarrer rapidement l'offre de cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes.

Évolution de la participation aux cours de français de niveau avancé du MIDI

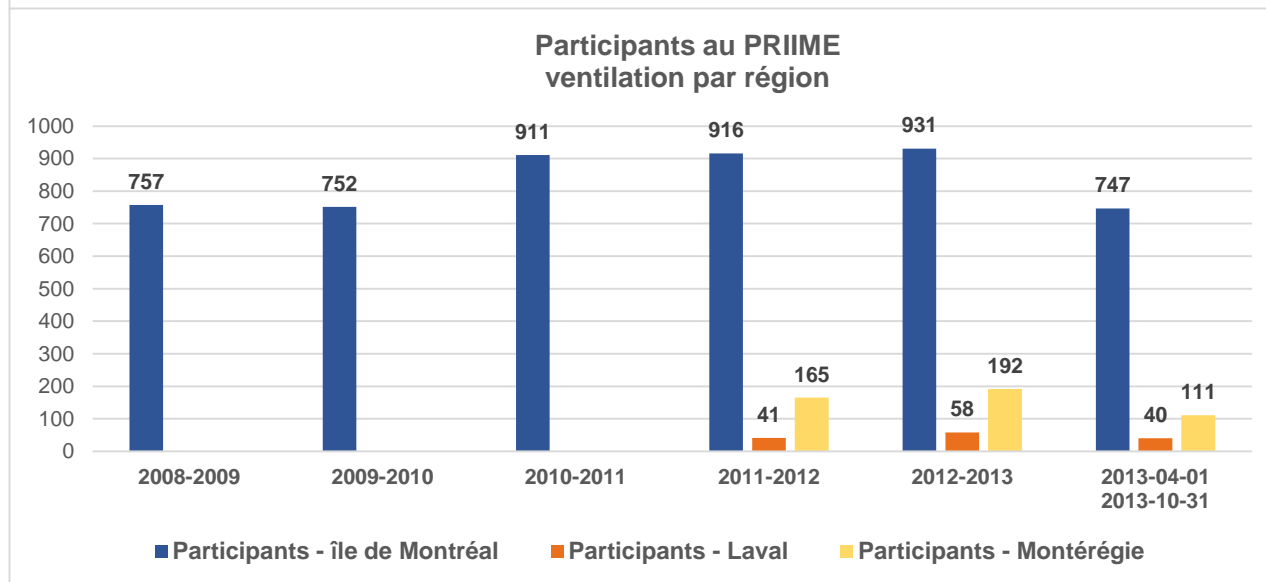
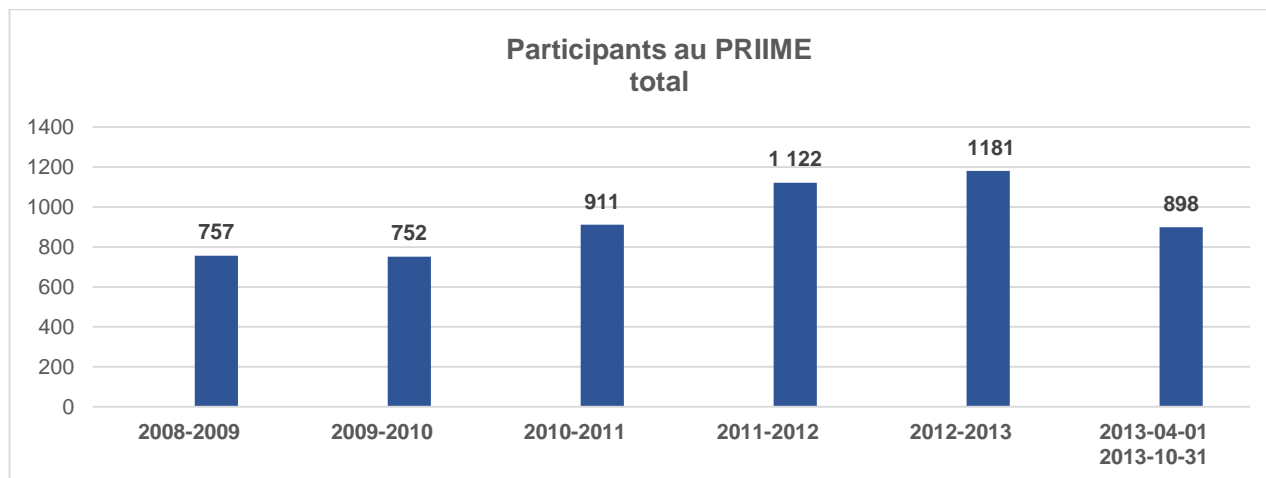
	2008-2009 (partiel)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013
Nombre d'inscriptions d'étudiants de niveau avancé au programme régulier						
Temps complet (étudiants à Montréal)	960 (690)	2 045 (1 863)	(261)	-	-	
Temps partiel (étudiants à Montréal)	674 (604)	1 491 (1 215)	(1 222)	(1 246)	(1 440)	(1 356)
Coût de la mesure	1 360 082 \$	4 947 590 \$ (3 710 693 \$)	(691 583 \$)	(940 735 \$)	(1 193 016 \$)	(69 896 \$)

**MESURES RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ
D'EMPLOI-QUÉBEC (E-Q)**

Mesure 14a : Favoriser une meilleure intégration au marché du travail par le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).

Évolution de la participation au PRIIME

	2008-2009 (complet)	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Nombre de participants	757	752	911	1 122	1 181	898	5 621
Coût de la mesure	3 687 987 \$	3 891 429 \$	5 330 744 \$	6 708 280 \$	7 527 005 \$	6 496 609 \$	33 642 054 \$



Données relatives au PRIIME, résultats ventilés par région

	Île de Montréal ¹²			Laval ¹³			Montérégie ¹³		
	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013
Nombre de participants	916	931	747	41	58	40	165	192	111
Participation aux activités d'accompagnement	73 %	69 %	73 %	52 %	55 %	57 %	-	-	-
Participation aux formations d'appoint	18 %	14 %	12 %	7 %	55 %	10 %	-	-	-
Somme engagée (\$)	5 332 230	5 660 542	4 785 000	249 654	389 298	377 709		1 477 165	1 333 900
Secteurs concernés									
Services professionnels, scientifiques et techniques	27 %	30 %	28 %	38 %	23 %	25 %	✓	42 %	34 %
Fabrication	14 %	14 %	14 %	10 %	17 %	✓	✓	50 %	30 %
Commerce (gros et détail)	13 %	14 %	12 %	-	-	16 %	-	-	-
Construction	-	-	-	10 %	13 %	16 %	-	-	-
Information et industries culturelles	10 %	10 %	9 %	22 %	18 %	17 %	✓	-	-
Santé	-	-	8 %	-	-	✓	-	-	-
% des entreprises de moins de 25 employés	64 %	62 %	62 %	61 %	62 %	60 %	-	-	-

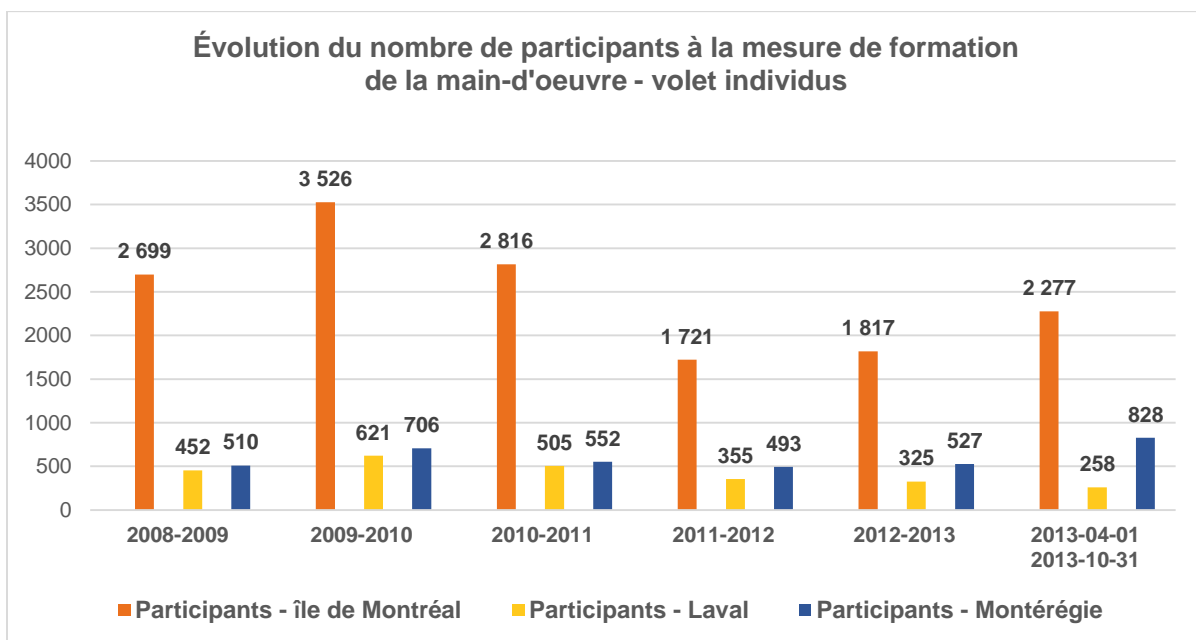
¹² Les données incluent les résultats des deux programmes.

¹³ Les données n'incluent que les résultats du programme Soutien aux promoteurs collectifs.

**Mesure 14b : Favoriser une meilleure intégration au marché du travail par
la mesure de formation de la main-d'œuvre – Volet individus**

**Évolution du nombre de participants à la mesure de formation
de la main-d'œuvre Volet individus**

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total 2008-2013
Direction régionale de l'Île-de-Montréal							
Nombre de participants	2 699	3 526	2 816	1 721	1 817	2 277	14 856
Coût de la mesure	13 178 700 \$	21 032 900 \$	20 590 300 \$	10 954 480 \$	8 300 000 \$	7 036 400 \$	81 092 780 \$
Direction régionale de Laval							
Nombre de participants	452	621	505	355	325	258	2 516
Coût de la mesure	1 526 400 \$	2 489 800 \$	1 799 300 \$	999 600 \$	629 200 \$	730 400 \$	8 174 700 \$
Direction régionale de la Montérégie							
Nombre de participants	510	706	552	493	527	828	3 616
Coût de la mesure	2 510 852 \$	3 475 807 \$	2 717 628 \$	2 427 157 \$	2 594 547 \$	1 522 500 \$	15 248 491 \$



OBJECTIF 4 : FAIRE UNE PROMOTION DU FRANÇAIS AXÉE SUR LA FIERTÉ

MESURES RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ DU SÉCRÉTARIAT À LA POLITIQUE LINGUISTIQUE (SPL)

Mesure 32 : La sensibilisation de la population étudiante des institutions universitaires montréalaises

Évolution des bourses attribuées aux étudiants pour l'apprentissage du français (volet 2)

Institutions universitaires	Étudiants internationaux						Étudiants canadiens hors Québec					
	Nbre de bourses	Montant (\$)	Nbre de bourses	Montant (\$)	Nbre de bourses	Montant (\$)	Nbre de bourses	Montant (\$)	Nbre de bourses	Montant (\$)	Nbre de bourses	Montant (\$)
	Au 31 mars 2012		Au 31 mars 2013		Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013		Au 31 mars 2012		Au 31 mars 2013		Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	
Concordia	50	25 000	147 ¹⁴	73 500 \$	60	30 000	52	26 000	8	4 000 \$	48	24 000
McGill	50	25 000					70	35 000			48	24 000
HEC	50	25 000	66	34 000 \$	32	16 000	3	1 500 \$	1	500 \$		
U. de M.											2 ¹⁵	1 000 \$
UQAM	24	12 000	20 ¹⁶	s. o.	20	20 000	s. o.					
Total	174	87 000	233	107 500		66 000	125	62 500	9	4 500 \$	98	49 000

Soutien accordé aux activités de sensibilisation à la langue française organisées par les institutions universitaires (volet 1) et au portail Emplois Centre-Ville (volet 3)

PROVENANCE DES SUBVENTIONS	ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION (volet 1)				PORTAIL EMPLOIS CENTRE-VILLE (volet 3)			TOTAL
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	2010-2011	2011-2012	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2013	Total
SPL	101 800 \$	80 000 \$	70 000 \$	0 \$	99 600 \$	75 000 \$	0 \$	426 400 \$
OQLF			150 000 \$					150 000 \$

¹⁴ Contribution de l'Université Concordia.

¹⁵ L'U. de M. a conservé 3 000 \$ et a remis 9 000 \$ à l'Université McGill et 9 000 \$ à l'Université Concordia pour attribution de bourses au cours de l'année 2014.

¹⁶ L'UQAM a offert gratuitement un cours de français des affaires à 20 étudiants étrangers du 2^e et du 3^e cycle qui désirent s'établir au Québec après leurs études.

OBJECTIF 5 : FACILITER L'ACCÈS À L'OFFRE GOUVERNEMENTALE EN FRANCISATION PAR UN GUICHET UNIQUE

MESURE RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE DES PARTENAIRES

(Le Secrétariat à la politique linguistique (SPL), l'Office québécois de la langue française (OQLF), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), Emploi-Québec (EQ) et des associations partenaires)

Mesure 26 : Travailler avec tous les partenaires, y compris ceux du milieu de l'éducation, à la création, d'ici la fin de 2009, d'un guichet unique (service sur mesure) de l'offre gouvernementale en francisation (formation, nouvelles technologies, processus de francisation, programmes, etc.) pour accompagner et soutenir les entreprises.

Fréquentation du Carrefour francisation depuis son lancement

Période	Du	Du	Du	Du
	1 ^{er} décembre 2010 au 31 mars 2011	1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	1 ^{er} avril 2012 au 31 mars 2013	1 ^{er} avril 2013 au 31 octobre 2013
Nombre de visiteurs uniques du portail Web	4 070	13 082	18 139	7 757
Nombre de pages du portail Web vues	13 616	44 015	54 117	20 794
Nombre d'appels traités par le service téléphonique	38	73	120	55
Nombre d'entreprises avec lesquelles les agents de francisation sont entrés en contact	Plus de 350	1 288	4 450	1 023

